

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Les mouvements des prix dans le commerce de détail, par M. Georges De Leener. — Quelques considérations sur la production porcine en Belgique, par M. J.-L. Fratteur. — Le Japon (Chronique de l'étranger). — Statistiques.

LES MOUVEMENTS DES PRIX DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

par M. Georges De Leener

Professeur à l'Université de Bruxelles.

La plainte est commune que la baisse des prix de détail n'accompagne pas la chute des prix de gros constatée en Belgique comme dans le monde entier. La question n'est pas nouvelle; mais un intérêt particulier d'actualité s'y attache en raison de l'état de crise générale. Des réajustements s'imposent pour permettre aux multiples industries de récupérer les débouchés à défaut desquels la surproduction perdurera avec le chômage ouvrier et les résultats déficitaires qui sont ses corollaires habituels. Elles ne peuvent échapper à la nécessité de réduire leurs prix de vente dans une mesure plus ou moins grande et d'abaisser en conséquence leurs prix de revient. A son tour, la diminution des prix de revient sera conditionnée par la baisse des prix des matières premières, mais aussi par la baisse des salaires. Dans un état social normal et sous peine de provoquer une réaction aiguë de la part de la classe ouvrière, la baisse des salaires doit être accompagnée elle-même d'une diminution du coût de la vie, c'est-à-dire d'une diminution des prix de détail assez appréciable pour aider les ouvriers à supporter l'amputation d'une partie de leur gain journalier.

Aussi paraît-il évident que la baisse des prix de détail contribuera à résoudre la crise, pour la faire passer de son état aigu à l'état consécutif de dépression qui précédera le retour à des temps plus prospères. Or, à juger des prix de détail par la mesure officielle que nous en fait connaître chaque mois le gouvernement belge, leur baisse est peu sensible. Elle représente à peine quelques pour cent.

La discordance entre la baisse accentuée des prix de gros et la fort minime baisse des prix de détail est une question à envisager sous plusieurs aspects. Quand on affirme que les prix de détail ne suivent pas la pente des prix de gros, entend-on par ceux-ci les prix des matières premières, lesquels sont toujours quasi des prix de gros? Ou bien s'agit-il des prix auxquels les producteurs de produits fabriqués ou d'articles quelconques de consommation directe les vendent au commerce de gros, avant qu'ils parviennent, d'échelon en échelon, aux consommateurs réels?

L'idée simpliste suivant laquelle la baisse des prix de gros devrait se retrouver en égale proportion dans la diminution des prix de détail est fautive dans l'un comme dans l'autre cas. Les prix de détail ne peuvent suivre proportionnellement la baisse des prix des matières premières, parce que la part du coût de celles-ci dans le prix de revient d'un produit fabriqué n'en représente souvent que 10 ou 20 p. c. et même parfois beaucoup moins encore. Dès lors, il est facile de comprendre que, s'il y a dix francs de matière première dans un article fabriqué, dont le prix de revient total est cent francs, même une diminution de 50 p. c. du prix de la matière ne se traduira que par une réduction de cinq francs dans le prix de revient, soit 5 p. c. seulement.

Les prix de détail ne peuvent davantage suivre proportionnellement la baisse des prix de gros, en entendant par ceux-ci les prix auxquels la marchandise en question est cédée aux grossistes. C'est que cette mar-

chandise n'atteint le consommateur l'achetant au détail qu'après avoir subi toute une succession de transactions, dont le coût absolu reste sensiblement constant. Ce coût peut être tel que 30 ou 40 p. c. du prix de vente au détail, sans compter aucun bénéfice pour les intermédiaires. Aussi lorsqu'une marchandise coûtant soixante francs à la sortie de la fabrique est vendue cent francs au détail, une baisse de 50 p. c. sur le prix de fabrique ne signifiera-t-elle qu'une diminution de 30 p. c. dans le prix de vente au détail. Sans doute dans ce cas le montant des frais dus aux transactions successives n'a-t-il pas diminué en valeur absolue et il a même augmenté en valeur relative.

* * *

C'est qu'en réalité les frais des intermédiaires ne peuvent être considérés comme proportionnels à la valeur de la marchandise que pour autant que tous les prix de détail ne baissent pas à la fois. Si leur baisse est simultanée et aussi longtemps que les frais des intermédiaires ne pourront être diminués par le moyen de diminutions de loyers, allègement des impôts, réduction des salaires et traitements, le coût de la distribution de la marchandise doit rester constant en valeur absolue et augmenter en valeur relative.

Il est donc hors de doute que les accusations portées contre le commerce de détail sont, sinon mal fondées, tout au moins exagérées et confuses. La question est en tout cas fort complexe. Des éclaircissements à son sujet sont malaisés, en raison de la carence des informations. Les commerçants belges n'aiment pas à divulguer les frais et les profits de leur commerce. Les chiffres permettant une sûre appréciation sont rares.

On se réjouira d'autant plus de la publication par certains organismes de données, même sommaires, qui aident un peu à fixer les idées en matière de charges grevant la marchandise au cours de sa transmission depuis le producteur jusqu'au consommateur. Le dernier rapport annuel d'une grande société coopérative de consommation, ayant son siège dans l'agglomération bruxelloise, contient à cet égard des précisions qui méritent d'être retenues.

L'exercice annuel 1929-1930 a donné un chiffre d'affaires total de 145 millions de francs. Tous les frais, amortissements compris, ont atteint 13 1/2 millions, soit une proportion d'environ 9,3 p. c. du chiffre d'affaires. Le bénéfice, enfin, s'est élevé à 14 1/2 millions, dont 13.800.000 francs seront ristournés aux sociétaires, sur la base de 10 p. c. de leurs achats pendant l'année. Au total, les bénéfices plus les frais, amortissements compris, représentent donc environ 28 millions de francs, soit près de 20 p. c. du montant total des ventes. En d'autres termes, la distribution au détail dans le chef de cette entreprise, donne lieu à une charge de près de 20 p. c. du chiffre d'affaires; mais près de la moitié en est ristournée aux acheteurs.

Beaucoup plus circonstanciés sont les renseignements que nous avons eu l'heureuse fortune d'obtenir de la direction de l'un des grands magasins de Bruxelles. Ce

sont d'ailleurs des renseignements d'un ordre très différent. Ils se prêtent tout particulièrement à d'intéressantes observations concernant les mouvements des prix de détail dans les dernières années et à des rapprochements avec les chiffres constitués par les index-number officiels.

On sait combien ces index-number sont discutés. C'est toujours avec quelque étonnement que le public constate à l'occasion de leur publication mensuelle, leur quasi immobilité, alors que les doléances sont amères et générales, dans le monde des producteurs, à propos de la baisse continue des prix de gros, avec des chutes singulièrement rapides dans le cas de nombreux produits. Avant d'en rapprocher les chiffres relatifs aux prix relevés dans le grand magasin en question, nous rappellerons en quoi consistent les index-number des prix de détail en Belgique. Après des essais portant sur les prix de détail d'un nombre variable de marchandises à Bruxelles, à Anvers et dans la région du Centre, essais qui débutèrent le 15 mai 1919 et furent continués jusqu'au 1^{er} janvier 1920, il fut décidé d'étendre ces recherches à un grand nombre de localités. Celles-ci sont au nombre de 59. Le nombre de marchandises dont les prix de détail sont observés chaque mois est de 56. On a désigné par 100 le prix de chacune de ces marchandises à la date du 15 avril 1914 et l'on représente par un chiffre proportionnel le prix de chaque marchandise relevé chaque mois. La somme des index ainsi obtenue est divisée par le nombre de marchandises prises en considération et la moyenne arithmétique fournie par ce calcul est l'index-number général. Celui-ci est établi par la même méthode des moyennes pour l'ensemble du Royaume. Il est établi en outre séparément pour chacune des 59 localités ou grandes agglomérations, telle l'agglomération bruxelloise.

Enfin, chaque mois, la « Revue du Travail » fait connaître, pour un certain nombre d'agglomérations ou de communes, les index particuliers relatifs à chacune des 56 marchandises. C'est ainsi que, par exemple, au 15 septembre 1930, l'index de la graisse de bœuf fondue dans l'agglomération bruxelloise était au chiffre de 582.

Nous avons pu obtenir dans le grand magasin de Bruxelles que les prix de vente au détail fussent relevés au 15 septembre 1928, au 15 septembre 1929 et au 15 septembre 1930, pour 30 articles identiques ou équivalents à 30 sur 56 des articles faisant l'objet des relevés officiels. Nous pouvons assurer que, s'il n'y a pas toujours identité, il y a toujours au moins équivalence et qu'en tout cas, les articles dont les prix ont été observés sont restés identiques à eux-mêmes. Par exemple, l'index officiel comprend des costumes-vestons sur mesure pour hommes. Dans les prix relevés dans le grand magasin, le type de costume choisi n'est sans doute pas le même que celui dont les prix sont relevés dans l'index-officiel; mais cette différence n'importe guère, car nous ne nous soucions ici que d'observer les mouvements des prix de détail tels qu'ils se présentent dans les fluctuations des prix d'une même marchandise du 15 septembre 1928 au 15 septembre 1929 et du 15 septembre 1929 au 15 septembre 1930.

Tableau des prix absolus dans le grand magasin

ARTICLES	15 sept. 1928	15 sept. 1929	15 sept. 1930
Café Santos	25,75	24,25	17,50
Chicorée en poudre et en paquets	4,20	4,20	3,25
Riz	4,20	4,50	3,90
Sucre blanc, scié, rangé..	4,—	4,10	3,40
Haricots	8,40	8,25	4,25
Huile d'olives	21,50	22,50	15,50
Huile d'arachides	10,75	10,25	9,75
Vinaigre l'Etoile	2,75	3,25	3,50
Sel de cuisine	0,70	0,70	0,70
Margarine	16,—	16,—	16,—
Graisse de bœuf fondue..	10,50	11,50	10,50
Savon mou	4,25	3,80	3,—
Savon Sunlight en briques	8,50	8,85	8,85
Cacao	18,50	18,50	16,50
Chocolat de ménage légal	6,95	6,95	6,75
Thé	27,50	29,50	24,—
Macaroni	6,40	6,40	5,80
Sardines St-Louis	4,50	4,85	4,75
Brosses chiendent	2,95	2,95	2,65
Torchons américains 70 × 60	7,50	7,50	7,25
Costumes veston mesure hommes	995,—	850,—	795,—
Chapeau bouie feutre ...	59,—	65,—	59,—
Casquettes de travail ...	10,90	10,90	8,90
Casquettes pour s'habiller	26,—	26,—	22,50
Chemise blanche coton hommes	32,40	32,40	31,40
Col Richmond droit	3,75	3,90	3,90
Grosses chaussettes trav.	7,50	7,50	7,50
Chaussettes ordin. laine..	13,50	13,50	10,50
Chaussures pour hommes..	149,—	139,—	119,—
Bougies de la Cour	7,50	7,90	8,25

Tableau des variations relatives des prix dans le grand magasin.

15 septembre 1928 = 100.

ARTICLES	15 sept. 1929	15 sept. 1930
Café Santos	94	67
Chicorée en poudre et en paquets...	100	77
Riz	107	92
Sucre blanc scié et rangé	102	85
Haricots	98	50
Huile d'olives	104	72
Huile d'arachides	95	90
Vinaigre l'Etoile	118	127
Sel de cuisine	100	100
Margarine	100	100
Graisse de bœuf fondue	109	100
Savon mou	89	70
Savon Sunlight en briques	104	104
Cacao	100	89
Chocolat de ménage légal	100	97
Thé	107	87
Macaroni	100	90
Sardines Saint-Louis	107	105
Brosses chiendent	100	89
Torchons américains 70 × 60 ...	100	96
Costumes veston mesure hommes .	85	79
Chapeau boule feutre	110	100
Casquettes de travail	100	81
Casquettes pour s'habiller	100	86
Chemise blanche coton hommes ...	100	96
Col Richmond droit	104	104
Grosses chaussettes travail	100	100
Chaussettes ordinaires laine	100	77
Chaussures pour hommes	93	79
Bougies de la Cour	105	110

Tableau des variations relatives des prix d'après l'index-number officiel de l'agglomération bruxelloise.
15 septembre 1928 = 100.

ARTICLES	15 sept. 1929	15 sept. 1930
Café Santos	102	83
Chicorée en poudre et en paquets..	100	98
Riz	98	96
Sucre blanc scié, rangé	95	86
Haricots	192	148
Huile d'olives	100	74
Huile d'arachides	96	89
Vinaigre l'Etoile	117	129
Sel de cuisine	101	102
Margarine	100	100
Graisse de bœuf fondue	109	102
Savon mou	115	103
Savon Sunlight en briques	110	108
Cacao	100	98
Chocolat de ménage légal	99	98
Thé	98	95
Macaroni	101	98
Sardines Saint-Louis	102	109
Brosses chiendent	109	109
Torchons américains	100	92
Costumes veston mesure hommes ..	109	110
Chapeau boule feutre	104	104
Casquettes de travail	102	102
Casquettes pour s'habiller	101	102
Chemises blanches coton hommes...	102	103
Col Richmond droit	101	106
Grosses chaussettes travail	100	100
Chaussettes ordinaires	100	102
Chaussures pour hommes	103	103
Bougies de la Cour	109	105

Les index-number officiels donnent une moyenne de variation exprimée, pour l'ensemble des 30 articles considérés ci-dessus, par 105,82 pour les prix au 15 septembre 1929, et par 101,80 pour les prix au 15 septembre 1930, par rapport à 100 au 15 septembre 1928. En d'autres termes, ils font ressortir que, pour l'ensemble des marchandises en question, les prix seraient revenus à 1,80 point près, en 1930, à leur niveau de 1928, après avoir haussé de 5,82 points au 15 septembre 1929.

Les index-number officiels, basés sur l'ensemble des 56 articles intervenant dans leur calcul, montrent des variations un peu différentes. Elles font ressortir ces index à 108 au 15 septembre 1929 et à 105 au 15 septembre 1930, par rapport à 100 au 15 septembre 1928. C'est dire que ces index marquent, en 1930 par rapport à 1928, une hausse plus sensible que l'écart de l'index officiel partiel au 15 septembre 1930 par rapport au 15 septembre 1928. Nous retiendrons de cette constatation que les 30 articles choisis pour la comparaison des fluctuations des prix dans le grand magasin et des changements de prix observés officiellement, ont été depuis 1928 moins sensibles à la hausse des prix de détail que la moyenne des articles faisant l'objet de l'index officiel général.

En tout état de cause, la comparaison des index de prix des diverses marchandises relevées dans l'index officiel et observées dans le grand magasin témoigne d'une baisse des prix beaucoup plus accentuée de 1929 à 1930 dans le grand magasin que celle des prix de l'index officiel. En effet, l'index officiel des mêmes 30 marchandises n'est passé que de 105,82 à 101,80, soit une baisse de 3,8 p. c., tandis que l'index des prix

observés dans le grand magasin est tombé de 101.02 à 89,96, soit une chute de 10,9 p. c.

On ne peut logiquement présumer de la même différence pour le total des 56 articles de l'index officiel, puisque sur leur ensemble l'index officiel ne marque qu'une chute de 3 points, du 15 septembre 1929 au 15 septembre 1930, contre 4,02 points pour l'ensemble des 30 articles spécialement envisagés dans l'index du grand magasin. En d'autres termes, la baisse des prix de détail de la totalité des 56 marchandises aurait donné lieu à une baisse d'un quart inférieure à la baisse des prix de détail de ces 30 articles. Sur la base de cette réduction d'un quart, l'index général officiel calculé selon les indications relevées dans le grand magasin aurait été au 15 septembre 1930 inférieur à celui du 15 septembre 1929, non de 10,9 p. c., mais des 3/4 de 10,9 p. c., soit 8.17 p. c. Or, l'indice général officiel à Bruxelles a été de 940 au 15 septembre 1929. Une réduction de 8,17 p. c. aurait dû le ramener à 863 au 15 septembre 1930. A cette époque, il a été de 922. Nous en concluons que l'écart est de 922 à 863, selon qu'il s'agit de l'index officiel ou de l'index privé du grand magasin.

Nous ajouterons que le même magasin a complété ses recherches en les étendant à 30 autres articles de vente courante, pour lesquels les prix ci-après ont été relevés :

ARTICLES	Prix au 15 sept. 1928	Prix au 15 sept. 1929	Prix au 15 sept. 1930
Pois cassés	4,25	3,85	2,25
Farine	3,30	2,90	2,75
Sucre cristallisé	3,15	2,95	1,95
Café Saint-Domingue ...	22,50	24,—	17,50
Pois fins Corbeille, 1 l. ...	8,25	9,—	7,50
Pois fins Corbeille 1/2 l. ...	4,25	4,60	3,95
Couque Royale	4,10	3,95	3,75
Couque Royale sucrée ...	4,35	3,95	3,75
Saumon rose Sun Flower .	5,95	5,95	5,50
Prunes 30/40	11,25	12,90	10,50
Abricots	19,25	20,50	14,50
Ananas 1/2 lb.	7,25	6,95	5,95
Farine gruau	4,25	4,45	3,75
Pyjamas oxford hommes .	69,—	69,—	65,—
Pyjamas flanelle hommes	39,—	39,—	37,50
Caleçons coton normal ..	14,50	14,50	12,50
Caleçons normal belle qual.	49,—	49,—	39,—
Bas coton 1/2 lourd dimin.	13,50	13,50	11,50
Bas soie diminué	25,—	25,—	19,50
Bas fil mercerisé diminué .	25,50	25,50	22,50
Bas laine et soie belle qual.	35,—	35,—	32,50
Souliers Richelieu hommes bon marché	98,—	98,—	89,—
Souliers vernis décolletés dames	98,—	89,—	79,—
Chaussettes pure laine hommes	25,—	25,50	19,50
Chemises coton côtes extensibles dames	14,90	14,90	13,50
Culottes coton côtes extensibles dames	17,90	17,90	15,90
Chemises laine côtes souples dames	30,90	30,90	25,90
Chapeau souple laine hom.	69,—	69,—	59,—
Essuies cuisine mixtes 60 x 60	3,90	3,90	3,25
Essuies cuisine mixtes 65 x 65	4,90	4,90	3,75

Ces articles ont donné lieu à des variations de prix que mesurent des index calculés comme pour les 30 premiers articles sur la base de 100 pour les prix au 15 septembre 1928. Leurs index respectifs ressortent comme suit :

ARTICLES	Index au 15 sept. 1929	Index au 15 sept. 1930
Pois cassés	90	52
Farine	87	83
Sucre cristallisé	93	61
Café Saint-Domingue	106	77
Pois fins Corbeille 1 l.	109	90
Pois fins Corbeille 1/2 l.	109	92
Couque Royale	96	91
Couque Royale sucrée	90	86
Saumon rose Sun Flower	100	92
Prunes 30/40	114	93
Abricots	106	75
Ananas 1/2 lb.	95	82
Farine gruau	104	88
Pyjamas Oxford hommes	100	94
Pyjamas flanelle hommes	100	96
Caleçons coton normal	100	86
Caleçons normal belle qualité	100	79
Bas coton 1/2 lourd diminué	100	85
Bas soie diminué	100	78
Bas fil mercerisé diminué	100	88
Bas laine et soie belle qualité	100	92
Souliers Richelieu homme bon marché	100	90
Souliers vernis décolletés dames ...	89	79
Chaussettes pure laine hommes ...	102	78
Chemises coton, côtes extens. dames.	100	90
Culottes coton, côtes extens. dames.	100	88
Chemises laine côtes souples dames.	100	83
Chapeau souple laine hommes	100	85
Essuie cuisine mixtes 60 x 60	100	83
Essuies cuisine mixtes 65 x 65	100	76

Au total, les susdits 30 articles, ajoutés aux 30 premiers articles, donnent lieu à une baisse plus sensible de l'index des prix du grand magasin. Cet index ressort à 86,81 au 15 septembre 1930, contre 100,32 au 15 septembre 1929, soit une baisse de 13,4 p. c. Une telle constatation est d'autant plus significative que les 30 articles supplémentaires ont été observés sans préoccupation du choix de marchandises dont les baisses de prix auraient été particulièrement accentuées.

L'écart est flagrant entre les constatations fournies par l'étude des prix dans le grand magasin et les indications résultant des chiffres de l'index officiel. L'existence de cet écart est de nature à soulever de graves commentaires, puisqu'un index officiel ramené dans la même proportion que l'index des prix du grand magasin à 863 au 15 septembre 1930 révélerait une situation notablement différente de celle qu'indique l'index de 922 établi à cette même date pour l'agglomération bruxelloise.

On fera peut-être observer que les prix du grand magasin sont sujets à réserves diverses. Pour dissiper ces objections, nous ferons tout de suite remarquer :

1° que les prix relevés dans le grand magasin ne sont pas des prix momentanés ou exceptionnels ; 2° que pendant la dernière année, la vente à de tels prix a encore permis à ce grand magasin de réaliser des bénéfices, bien que ceux-ci aient été en partie volontairement sacrifiés, dans le but d'ajuster les prix de détail aux conjonctures économiques ; 3° que la direction du grand magasin est disposée à laisser vérifier la réalité des prix en question par voie d'experts.

Nous pourrions donc tenir l'index ainsi établi pour exact et sincère. Alors, que conclure ? Deux hypothèses se présentent, entre lesquelles nous ne choisirons pas aujourd'hui. Ou bien, les prix observés pour l'établissement de l'index officiel sont observés dans des conditions telles qu'ils représentent réellement les mouvements des prix dans le commerce de détail. S'il en est ainsi, le moins qu'on puisse dire, c'est que le commerce

de détail n'apporte pas aux ajustements nécessaires des prix selon la situation du marché, une souplesse suffisante et le public est en partie responsable du maintien de prix exagérés en ne s'adressant pas davantage à la concurrence.

Ou bien, les prix observés par les services compétents pour dresser chaque mois l'index officiel ne sont pas représentatifs, parce qu'ils sont observés dans des magasins dont les prix ne suivent pas d'assez près la situation du marché ou parce qu'ils sont négligemment relevés sans souci de serrer la vérité de près.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer au sujet de ces explications. Quelles qu'elles puissent être, elles ne dissiperont pas les justes préventions dont pâtissent les nombres-indices officiels en raison des insuffisances de leur approximation pour permettre leur rigoureux emploi à des fins diverses.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA PRODUCTION PORCINE EN BELGIQUE

par J.-L. Frateur,

Professeur à l'Université de Louvain.

L'agriculture belge, à la suite de celle des autres pays du monde, connaît le malaise, même la crise dans un ensemble de branches.

La grande et moyenne culture, — là où la production du cheval, du bétail de boucherie, de la betterave sucrière et autres cultures industrielles forment le pivot de l'exploitation agricole, — se trouvent dans une situation fort pénible. Et cependant dans la petite et moyenne culture, — là où la production du lait, du porc et des œufs est la base de l'exploitation, — la situation était moins critique jusqu'en ces derniers temps, grâce au prix relativement élevé du beurre, du porc et des œufs. Mais voilà que depuis la fin de mai, le prix des porcs a baissé brusquement et fortement, baisse d'ailleurs prévue, et rentrant dans le cadre des prévisions conjoncturelles pour notre pays. Cette baisse, jointe à celle du beurre, jette maintenant la perturbation dans le monde de la petite et moyenne culture. Cela m'a incité à examiner, dans cette étude, un ensemble de considérations générales, de nature technico-économiques sur cet élevage si important pour notre pays.

* * *

Un peu partout dans le monde, la production du porc se fait de préférence par le petit et moyen cultivateur. Il y a à cela différentes raisons de nature économique ou sociale. Une raison économique, c'est que la production du porc est une opération à court terme, qui, grâce à l'amélioration de la précocité du développement du porc, peut être renouvelée plusieurs fois pendant l'année. Avec des sujets pesant 100 kilogrammes à six mois, le capital est utilisé deux fois, c'est-à-dire que le capital réel roulant est doublé pratiquement. Mais dans beaucoup de cas la production des goretts se fait par des éleveurs, tandis que d'autres cultivateurs achètent ou des goretts ou des nourains pour les pousser à 100 kilogrammes. Ces derniers arrivent ainsi à donner à leur capital théorique une valeur pratique de 250 à 300 pour cent. On m'objectera que le cultivateur ne fait pas ce calcul. Théoriquement il en est ainsi, mais pratiquement il est lié à la situation de sa trésorerie, qui elle règle ses opérations zootechniques. Une raison sociale, c'est que la production porcine est une véritable industrie familiale dans son organisation actuelle.

La matière première pour cette production est fournie, chez le cultivateur, ou par des produits de sa propre culture : pommes de terre, seigle, orge, etc. en Europe, mais aux Etats-Unis d'Amérique, Amérique

du Sud, etc., ou par des sous-produits de ses opérations laitières : lait écrémé, lait battu, produits de fromageries. C'est, d'une façon générale, une valorisation forcée pour laquelle la production porcine est presque partout utilisée. Mais cette forme spéciale de monoculture présente comme corrolaire inévitable la surproduction du porc en cas de réussite des cultures de matières premières. Il en résulte une fausse situation économique pour cet élevage. Ce n'est pas la demande du marché qui règle en ordre principal la production, et par suite le prix du produit; mais c'est la transformation de produits agricoles servant de matières premières et pour lesquelles on n'a pas trouvé d'autres débouchés.

On peut objecter qu'il n'y a pas d'autre utilisation possible pour ces matières premières. Dans la structure économique actuelle de notre agriculture, il en est ainsi. Mais on peut en concevoir d'autres. Il y a, par exemple, des régions dans le nord-est des Pays-Bas où la production des pommes de terre et du seigle est l'unique opération agricole, et où il n'y a pas d'animaux domestiques pour en faire la transformation. Toute la valorisation y est industrialisée sous forme de fabriques de carton, de papier et de fécule.

C'est parce que notre structure agricole est encore trop individualiste pour tout ce qui concerne la production agricole que cette situation dangereuse de la production porcine persiste. Mais le jour où l'esprit corporatif et coopératif aura mieux encore pétri la masse des cultivateurs, et que la situation actuelle de milliers d'entreprises individuelles agissant chacune à sa guise, aura fait place à une organisation disciplinée conçue suivant les exigences des sciences technico-économiques, il y aura probablement des possibilités que nous ne pouvons concevoir actuellement.

Il résulte de cette situation spéciale de la production porcine que le marché du porc subit en Belgique de grandes fluctuations à la suite d'un excès ou d'un déficit dans les récoltes, principalement de la pomme de terre. Comme la demande de porcs reste, en temps normal et abstraction faite des variations saisonnières que nous signalons plus loin, dans des limites relativement étroites, un excès de production produit une offre trop abondante avec la conséquence logique d'une baisse de prix, alors qu'un déficit dans ces mêmes produits restreint l'offre et fait monter les prix. Mais à cause de la grande prolificité du porc et du peu de capital à immobiliser, d'une façon permanente, dans les installations nécessaires à sa production, la restriction en temps de bas prix et l'extension en

temps de prix élevés se fait facilement. C'est ce qui explique les courbes cycliques assez régulières du prix des porcs à travers des années successives.

Ces quelques données générales démontrent déjà que s'il y a, dans l'élevage du porc, un ensemble de problèmes technico-zootecniques importants, il y a également un ensemble de problèmes économique-zootecniques, dont l'étude est d'une importance primordiale pour notre pays, comme d'ailleurs pour tous les pays industrialisés de l'Europe occidentale.

Ainsi que nous venons de le faire ressortir, la production porcine présente plusieurs aspects. Dans la plupart des cas, c'est un moyen de valoriser des produits agricoles. Ces produits sont utilisables certes pour d'autres buts, l'alimentation humaine par exemple, mais la valeur ainsi acquise est inférieure à celle de sa transformation en porcs. De plus, le porc doit valoriser l'excédent de la production ne pouvant être consommé par l'homme. C'est le cas dans tous les pays ayant des excès de production de céréales, principalement du maïs. C'est la raison pour laquelle aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Amérique du Sud, dans les pays balkaniques, la production porcine est tellement importante. C'est le cas aussi dans certains pays de l'Europe occidentale, la Belgique par exemple, ayant une forte production de pommes de terre et de céréales peu ou pas panifiables: orge, seigle, etc.

Dans d'autres pays, la production porcine est un moyen de valoriser les sous-produits des industries agricoles, petit lait et lait écrémé provenant de la fabrication du beurre, sérum provenant de la fabrication du fromage. C'est le cas, par exemple, au Danemark et une grande partie de la Hollande. C'est aussi le cas pour une grande partie de la Belgique. Cette fabrication du porc est, en Belgique, un mal nécessaire parce que notre organisation de vente des sous-produits de la laiterie, comme du lait lui-même, ne nous permet pas de livrer directement ces produits à la consommation humaine. Or, vu la haute valeur nutritive et la haute valeur biologique des produits laitiers, c'est là leur destinée naturelle, et c'est là que ces produits devraient pouvoir trouver leur valorisation réelle.

* * *

Les deux formes de production par transformation de céréales et par transformation des pommes de terre sont sujettes à de très grandes variations résultant des variations dans les récoltes. Une abondance de la récolte a nécessairement comme corrolaire une ascension de la production, comme un déficit de la récolte entraîne une descente dans la production.

Ce sont ces variations dans les récoltes qui sont la cause principale des variations dans le prix, et non pas la demande qui, elle, ne présente que des fluctuations légères (1). Ces variations dans le prix du porc ont, dans notre pays, une durée oscillante minimum de trente-six mois, avec dix-huit mois de hauts prix et

(1) Une étude sur les facteurs qui influencent le prix du porc fut faite à l'Institut de Zootechnie par G. Baptist. Elle paraîtra à bref délai.

dix-huit mois de bas prix. C'est le temps nécessaire pour que la masse des petites gens suive le mouvement de production ou de limitation. Dans notre pays, ces variations ascendantes et descendantes dans les prix ont comme cause principale une récolte déficitaire ou surabondante de pommes de terre. Les autres produits employés dans l'alimentation du porc à la ferme, tels que le seigle, l'orge et autres céréales, le petit lait, les produits de pâturage, ne subissent pas de variations suffisantes de la production pour pouvoir influencer la conjoncture des prix. C'est que la culture de la pomme de terre est surtout faite par l'ensemble des moyens et petits cultivateurs, et par les ouvriers agricoles (1), pour lesquels l'engraissement de porcs semble la seule destinée d'un excédent dans leur production. Ils valorisent ainsi un produit qui sans cela n'aurait pour eux pas de valeur.

Il y a dans notre pays, surtout depuis la guerre, une tendance générale vers l'augmentation de la consommation de viande de porcs. Ce sont les conditions sociales, nécessitant une cuisine facile, qui en sont une cause principale. Il faut considérer, d'autre part, que les produits de la charcuterie se conservent et s'emportent facilement par les gens qui travaillent au dehors. Mais la consommation de la viande de porc, tout en ayant une tendance générale vers la hausse, reste cependant dans les limites assez étroites. La demande reste donc assez constante, et ce sont les variations dans l'offre qui sont les causes principales des oscillations périodiques dans le marché. Il en résulte que si nous voulons en Belgique nous soustraire à ces grandes variations périodiques, et maintenir le prix du porc à un niveau constant tel qu'il puisse permettre une entreprise porcine normale, il faut trouver avant tout une utilisation autre pour les excédents de nos récoltes de pommes de terre, ou remplacer partiellement cette culture par une autre plus régulière et autrement utilisable.

En dehors de ces oscillations périodiques, il y a également de légères variations saisonnières. C'est ainsi qu'on voit le prix descendre à partir de janvier jusqu'en mars. Les prix restent alors dans un fond jusqu'en juin. Ils remontent ensuite rapidement pour atteindre un premier palier en août et arriver à leur sommet en septembre. Un léger fléchissement se produit de septembre à octobre et alors les prix se maintiennent à un niveau constant jusqu'à la fin de l'année. Ces deux faits — variations périodiques et variations saisonnières — indiquent déjà clairement toute l'importance pour l'élevage porcin, de l'étude des facteurs qui peuvent influencer le prix du porc dans notre pays.

* * *

Mais en dehors de ces deux formes d'utilisation du porc comme transformateur de produits de la récolte en excès, et comme valorisateur des déchets des industries agricoles, le problème se présente encore sous

(1) Nous comprenons sous cette dénomination non seulement les ouvriers des fermes, mais les ouvriers industriels habitant la campagne, et ayant une petite culture.

une autre forme dans certains centres, par exemple, en Angleterre et en certains points de la Belgique. Dans ces formes d'entreprises, le problème est posé d'une façon vraiment industrielle. Il y a sur le marché mondial une demande régulière de viande de porc et de produits de la charcuterie. Cette demande est croissante. Il est donc logique de concevoir des établissements dans lesquels on ne fait que la production porcine. Pour ces établissements, le problème de la production porcine est le même que celui qui se pose pour tout industriel. Il faut pouvoir produire la viande porcine à un prix tel qu'il y ait une marge suffisante entre le prix de l'aliment, qui est la matière première, et celui du porc, qui est le produit fini, pour couvrir tous les frais de production et laisser un bénéfice suffisant pour rémunérer le capital engagé. C'est de cette façon qu'il conviendrait d'ailleurs aussi de concevoir les productions porcines dans le cas de transformation de céréales ou de sous-produits. Dans l'état actuel de notre organisation commerciale et industrielle européenne, et par suite des grandes facilités de transport, il devrait être possible de diriger la surproduction agricole dans d'autres voies, de telle façon que la transformation d'une partie de l'excédent de céréales ou de pommes de terre en viande de porc ne puisse pas gêner la loi de l'offre, et que le prix du porc puisse ainsi se maintenir dans des limites compatibles avec une exploitation normale. De cette façon la rémunération normale de la production de céréales et de la production du lait et du porc serait le mieux assuré.

Du moment où la production porcine pourra s'engager dans cette voie industrielle sur une grande échelle, la face du problème changera complètement. Car alors cette production pourra être conçue sur les mêmes bases et exécutée suivant les mêmes principes généraux que tout autre entreprise industrielle saine. Mais, ainsi que je le disais au début de cette communication, c'est l'individualisme de l'agriculture qui est la cause principale de l'instabilité de cette entreprise. Il en résulte que jusqu'à ce jour les entreprises porcines, conçues d'après des principes industriels sains, n'ont pas pu prendre l'importance qu'elles devraient avoir. Mais comme il est pour ainsi dire impossible de changer la face actuelle de notre agriculture, il faudra chercher une forme d'association des intérêts telle que la discipline de production puisse s'imposer à l'ensemble des cultivateurs. Un grand pas sera fait dans cette voie le jour où nous aurons quelques grands établissements capables de régulariser le marché de la viande de porc et d'imposer leurs conditions au point de vue de la qualité à produire.

Dans cet ordre d'idées, on a voulu chercher la solution dans les factoreries de bacon. Elles ont donné, dans les pays balkaniques, des résultats très enviables. Mais ce serait une erreur de conclure que les résultats seraient les mêmes en Belgique. Le professeur Hammond, de Cambridge (1), a d'ailleurs raison quand il dit que la viande de porc fraîche paye mieux

que le bacon, mais que son marché est plus limité et sujet à de plus grandes fluctuations. Dans un pays comme le nôtre, où les frais de production sont très élevés, la production du bacon ne peut être envisagée que si l'on a la certitude de pouvoir produire de la marchandise de toute première qualité et payée par conséquent au plus haut prix. Et encore, dans ce cas, la production du bacon ne pourra pas être l'unique objet de l'élevage porcin. Il y a moyen, d'autre part, de mieux organiser tout le marché du porc, depuis la vente sur pied jusqu'au moment où il est consommé. Cette réorganisation, qui profiterait tout aussi bien au producteur qu'au charcutier et au consommateur, devrait être étudiée sans retard. Enfin, un autre grand avantage qu'aurait une organisation sérieuse et vraiment industrielle de l'élevage porcin, c'est que des hommes de premier plan pourraient trouver un emploi pour leurs aptitudes et leur activité dans ce domaine nouveau, et lui imprimer une orientation non à prévoir dans la situation actuelle.

* * *

Quel que soit le mode de production envisagé, il y a des données économiques qui doivent servir de base à la production porcine. J'ajoute immédiatement que ces données s'appliquent également à toutes les autres entreprises animales. Dans l'état actuel de notre développement économique, la production du porc est une industrie ayant pour but la production de viande de porc; soit de viande fraîche, soit de viande préparée sous forme de bacon, ou produits de charcuterie: saucissons, jambon fumé, jambon en boîtes, etc.

Tous les facteurs qui interviennent dans une entreprise industrielle de transformation trouvent ici leur application. Il faut considérer les questions de matières premières, de machines transformatrices et de vente de produits manufacturés.

Les matières premières ou les aliments n'ont de valeur que pour autant qu'ils sont capables de donner un produit recherché pour le marché, et cela à des conditions telles que la marge entre le prix payé pour cette matière première ou le prix de revient de sa production, d'une part, et le prix obtenu pour le produit manufacturé, d'autre part, soit suffisant. Toutes choses égales, le meilleur aliment est celui qui, par unité de poids, peut donner le maximum de produits porcins de première qualité. Et ceci s'applique à toutes les formes de production porcine. Pour une truie d'élevage, le meilleur aliment, ou la meilleure matière première, est celle qui nous permettra d'obtenir le maximum de kilogrammes de goretts de première qualité pendant un temps donné. Pour un porc d'élevage ou un porc à l'engraissement, le meilleur aliment est celui qui permettra d'obtenir, par kilogramme consommé, le maximum de poids vif et, par conséquent, de viande abattue de première qualité. Pour un verrat, le meilleur aliment est celui qui nous permettra d'obtenir le maximum de fécondations, et, comme conséquence, le maximum de produits viables. C'est à la

(1) Problems Confronting the Pig Industry, by John Hammond, *The Farmer and Stockbreeder and Agricultural Gazette*, juillet 1927.

technique de l'alimentation de composer pour chaque catégorie d'entreprises l'aliment complet et le plus économique.

Mais dans la production porcine, l'animal lui-même joue également un rôle prépondérant. Le porc n'a de raison d'être que comme transformateur de matières premières en viande, qu'il s'agisse de goretts, de nourains ou de porcs engraisés, peu importe. Quelle que soit la spéculation qu'on fasse, le porc, comme d'ailleurs tout animal domestique, n'est qu'un transformateur de matières premières en produits nouveaux, et n'a de raison d'être que pour autant qu'il puisse opérer cette transformation d'une façon économique. La valeur réelle du porc réside donc, avant tout, dans sa capacité de transformation, c'est-à-dire dans le pouvoir qu'il a de transformer les matières premières qu'on lui donne comme aliments en produits nouveaux. En d'autres termes, le meilleur porc est celui qui donne, avec une quantité unitaire de premières premières, le maximum de produits transformés : goretts, nourains, porcs à l'engrais, etc. Cette capacité de transformation, qui n'est que la résultante de toutes les opérations physiologiques de l'animal, et notamment de sa digestion et de son métabolisme, doit être à la base de toutes nos entreprises porcines.

C'est une base mesurable et qui est la seule logique aussi bien pour l'exploitation du porc que pour son amélioration. Car de deux races, variétés ou lignées porcines, celle-là est la meilleure qui possède la capacité de transformation la meilleure. Je ne puis pas, dans le cadre de cette communication, m'étendre à suffisance sur ce point d'importance capitale. Je dois me borner à un exposé sommaire de la question. Mais on comprendra facilement que tous les caractères dits ethniques n'ont actuellement qu'une importance secondaire comparativement à la capacité de transformation, et que tous les efforts d'amélioration doivent tendre vers l'obtention de lignées à haute capacité de transformation. Ce n'est qu'en possession de ces machines perfectionnées que le producteur de porcs pourra soutenir la lutte contre la concurrence mondiale qui devient de jour en jour plus intense et gagner encore sa vie pendant les périodes de baisse. Cette capacité de transformation qui se détermine d'une part par le coefficient de transformation, et d'autre part par la production pendant l'unité de temps, est la base du perfectionnement de la production porcine.

Le fait suivant est une preuve évidente de l'importance de cette question. Nous produisons annuellement en chiffres ronds 150,000,000 de kg. de porcs en Belgique valant environ 1,5 milliard de francs. Il faut en moyenne chez le porc 5 kg. d'aliments concentrés pour produire 1 kg. de poids vif. Or, certaines lignées de porcs indigènes étudiées par nous, ont une capacité de transformation telle qu'elles peuvent produire le kilogramme de poids vif avec une consommation alimentaire de 1,5 kg. en dessous de la moyenne. Cela fait une économie de 150 millions \times 1,5 = 225.000.000 de kilogrammes de matières premières. Au prix actuel, du

marché, le mélange des substances alimentaires convenant pour le porc vaut environ 1 franc.

Par une organisation méthodique de l'amélioration de nos machines porcines, nous pouvons donc arriver à bref délai à faire faire à notre agriculture une économie réelle de 225,000,000 de francs par an. Dans la crise que traverse notre agriculture, ce serait une faute que de ne pas s'engager dans la voie qui seule peut nous sauver. Car dans les pays industriels comme le nôtre, il n'y a qu'un seul moyen de salut pour l'agriculture, c'est le perfectionnement de son outillage animal de façon à pouvoir réduire les frais de production.

* * *

Mais il ne suffit pas de fabriquer, il faut aussi vendre. Or, nous n'avons aucune organisation de vente; d'une part, encore une fois à cause du même esprit individualiste de nos producteurs, mais d'autre part aussi parce qu'aucun essai sérieux d'organisation n'a encore été fait dans ce sens. Ce n'est cependant pas la bonne volonté qui a manqué, je le sais. Mais c'est peut-être le problème le plus ardu de toute l'industrie porcine. Faut-il le considérer pour cela comme insoluble? Loin de là; mais il ne faut pas le sous-estimer en Belgique, où les conditions de production et de vente varient à l'infini. Je ne vois de solution rapide et complète que dans la constitution de grandes entreprises de vente indépendantes, mais groupant cependant les producteurs, les charcutiers et les consommateurs. Il faut que ces entreprises soient indépendantes, car c'est le seul moyen de maintenir la discipline indispensable à la bonne marche de l'affaire et au maintien des intérêts d'un chacun dans le cadre de l'intérêt général. Il faut aussi qu'en dehors de leurs établissements industriels pour la manufacture des porcs suivant les possibilités des marchés belges et étrangers, ils disposent de vastes établissements d'élevage outillés d'après les dernières indications des sciences biologique, zootechnique et technique pour produire et disperser les lignées considérées, après des essais scientifiquement conduits, comme convenant vraiment à notre pays.

Des établissements pareils sont seuls capables d'opérer une réalisation d'ensemble de cet important problème.

Le jour où l'état de nos connaissances scientifiques nous permettra la réalisation de cette conception, et ce jour est plus proche qu'on ne le croit, on aura fait un pas énorme dans la voie du progrès, car on pourra alors concevoir une entreprise vraiment *up to date* et complète, satisfaisant à tous les besoins du moment. Mais alors, tous nos concours et tous nos syndicats d'élevage de porcs, qui ne sont au fond que des palliatifs pour notre ignorance de ce moment, devront se transformer ou auront vécu.

C'est l'aurore de ces entreprises vraiment nationales, conçues et réalisées par une collaboration étroite d'hommes de science et de techniciens de tout ordre; que je me permets de saluer au début de ce nouveau siècle d'existence de notre patrie!

LE JAPON

(CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER)

L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX.

Nous avons signalé en temps utile le vote de la loi japonaise sur les fusions de banques. On sait que cette loi a pour but d'entraver la création ou le fonctionnement des établissements de crédit dont les ressources sont jugées insuffisantes. Elle envisage la liquidation ou le fusionnement de toutes les banques qui ne se trouvent pas dans les conditions que le gouvernement juge indispensables à l'exercice d'une activité normale. Ce mouvement de rationalisation s'accomplit suivant un rythme assez rapide; le ministre des Finances envoie des délégués dans tout l'Empire afin d'y encourager la fusion des petites banques qui mettent en danger l'économie nationale sans apporter aucune aide sérieuse aux établissements et entreprises qui auraient besoin d'un appui financier.

Du 30 novembre 1929 au 30 septembre 1930, 70 banques d'ordre secondaire ont ainsi disparu par voie de fusion. Au premier décembre 1929, le nombre des banques autorisées était tombé à 989 et 142 banques avaient cessé d'exister. 55 banques ne réalisant pas les conditions de la loi avaient été fermées.

L'action gouvernementale ne se limite pas à l'élimination des institutions de crédit non viables: le Japon oriente également ses efforts vers le domaine du crédit à l'industrie, de l'émission des obligations ainsi que le problème de l'organisation des compagnies holding et investment trusts. En 1900, le Parlement japonais a voté la loi organisant une banque destinée à accorder des prêts à long terme à l'industrie, banque dont la structure se rapproche de celle du Crédit Mobilier Français. Elle fut créée en 1902 sous le contrôle du gouvernement et revêtait la forme d'une société anonyme; son capital autorisé était de 10 millions de yen, libérés de 25 p. c.

La banque avait primitivement pour but de fournir du crédit à long terme à l'industrie, ainsi qu'il a déjà été dit plus haut, contre garantie de fonds d'Etat, d'actions et d'obligations industrielles ainsi que d'hypothèques. Elle pouvait également pratiquer l'escompte, réaliser des opérations d'investment trust, faire des prêts aux organisations publiques légalement organisées et recevoir des dépôts. La banque était autorisée à se procurer les fonds nécessaires à ses opérations en recourant à l'émission d'obligations pour un montant ne dépassant pas le décuple de son capital versé.

Le gouvernement avait décidé d'accorder une garantie d'intérêt de 5 p. c. pendant cinq ans sur les actions de la banque.

Le but du législateur était de favoriser par l'intermédiaire de la Banque Industrielle le placement au Japon de capitaux étrangers. Le premier emprunt extérieur de la banque fut l'émission de 2,000,000 de livres sterling d'obligations 5 p. c. émises à 97 en 1908 en Angleterre et en France. En août 1924, une émission de bons à 6 p. c., à 99 1/4, fut offerte à New-York. Elle portait la garantie du gouvernement japonais et s'élevait à 22.000.000 de dollars. Outre l'émission de ses propres obligations, la Banque Industrielle joue un rôle dans l'émission d'autres emprunts extérieurs japonais: c'est ainsi qu'elle participe à l'émission à Londres des obligations sterling du Chemin de fer Sud-Mandchourien en 1907, 1908 et 1911. En 1926, la banque coopère à l'émission à Londres d'un emprunt de 6 millions de livres sterling pour la ville de Tokio et, à New-York, d'un emprunt de 19.740.000 livres sterling pour la ville de Yokohama.

A l'origine, d'ailleurs, une part importante du capital ordinaire de la banque était détenue par des étrangers. La Banque Industrielle du Japon a fait des avances à nombre de firmes industrielles importantes ou secondaires de l'Empire, parmi lesquelles il faut notamment citer la Nippon Yusen Kaisha, la fameuse compagnie de navigation, à des papeteries, des fabriques d'engrais chimiques, à la Bourse de Tokio, à de nombreuses entreprises électriques, cimenteries, etc...

Le ministre du Commerce du Japon étudie les conditions dans lesquelles un prêt de 12 millions de yen à bas intérêt pourrait être fait aux compagnies d'armements navals, en vue de la construction de nouveaux navires. C'est la Banque Industrielle du Japon qui sera chargée de réaliser ces avances.

En 1927, la Banque Industrielle annonce un changement dans sa politique de crédit: jusqu'à cette époque, les demandes de crédit étaient appréciées plus d'après les possibilités de l'industrie en question que d'après la valeur des garanties offertes. L'attention de la banque se portera dorénavant en tout premier lieu sur la question du choix des garanties.

La Banque Industrielle du Japon a organisé un « fonds spécial pour le petit commerce et les petites industries ». C'est ainsi qu'elle a avancé 53.792.000 yen à 2.882 débiteurs, l'avance maximum atteignant 100.000 yen. Depuis le tremblement de terre, le gou-

vernement japonais a, d'ailleurs, toujours pratiqué une politique d'avances aux petits industriels et petits commerçants: après la crise de 1927, lorsque la situation des petits commerçants était particulièrement difficile, il fut décidé de leur prêter 50 millions de yen par l'intermédiaire de la Banque Industrielle, des banques hypothécaires et de la Banque Centrale des Sociétés Coopératives. Les prêts individuels s'élevaient à 3.000 yen, portant intérêt de 5 à 6,5 p. c.

Ce qui précède permet de voir combien l'activité intérieure de la Banque Industrielle du Japon réalise une synthèse de la politique de nos diverses banques industrielles, telles que la Société Générale et la Banque de Bruxelles, de la politique de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie et des principes directeurs de la Société Coopérative de Crédit à la petite industrie et au petit commerce. Il est à remarquer, en outre, que les rapports de la Banque Industrielle avec le gouvernement japonais sont très étroits et qu'elle entreprend à l'étranger des opérations qui ne sont guère du domaine de l'activité des banques belges.

Encore une fois apparaît dans l'organisation bancaire du Japon le souci d'édifier rapidement un système capable d'offrir à une industrie nouvelle les facilités financières établies progressivement dans les vieilles organisations européennes.

Ce sont la complexité des opérations dont s'est chargée la banque et le caractère nationaliste du développement économique faisant passer par exemple au second plan la valeur de gage qui, dans les pays nouvellement acquis au capitalisme, créent une situation économique très vivante, mais assez facilement vulnérable.

Il serait d'ailleurs bien difficile qu'il en soit autrement, les pays neufs se trouvant dans l'obligation de regagner l'avance séculaire prise par l'organisation industrielle et bancaire européenne. La situation se complique encore du fait que le Japon poursuit une politique d'expansion à l'étranger et que la Banque Industrielle du Japon est amenée, avec d'autres sociétés financières, à financer cette politique.

C'est ainsi que de nombreux prêts ont été accordés au gouvernement chinois et à des compagnies chinoises. Un pourcentage considérable de ces avances se trouve actuellement gelé. La Banque de Taiwan, la Banque de Chosen et la Banque Industrielle du Japon ont fait des avances considérables aux chemins de fer chinois et mandchouriens. La Banque Industrielle du Japon a accordé des prêts aux entreprises privées chinoises par l'intermédiaire de trois sociétés japonaises qui ont subi de lourdes pertes par suite du non-remboursement des intérêts et du capital. De plus, des avances ont été faites à des entreprises qui n'étaient pas viables. Le Japon a subi, lui aussi, les inconvénients d'investissements inopportuns.

Certaines entreprises sont surcapitalisées; tandis que d'autres ne sont pas viables: la meilleure solution pour elles serait d'apporter leur activité à des entreprises mieux outillées.

Le « Bulletin d'Informations japonaises » a établi après une enquête sérieuse que la surcapitalisation de l'industrie japonaise serait de 794.300.000 yen sur un capital investi de 5.048.381.000 yen. L'enquête a porté sur quinze branches de l'industrie et a donné les résultats suivants, en milliers de yen:

INDUSTRIES	Capital global	Capital inutile
Filatures	529.612	45.000
Raffineries de sucre	87.347	15.000
Electricité	2.444.884	350.000
Brasseries	201.624	20.000
Filatures de soie	143.412	45.000
Ciment	149.223	30.000
Minoteries	48.280	8.000
Super phosphates	117.119	12.000
Charbon	279.832	51.000
Fabriques de papier	291.623	24.000
Chantiers navals	317.873	100.000
Tissages de laines	177.968	3.300
Soie artificielle	66.661	6.000
Industrie du chanvre	54.589	12.000
Fonderies et aciéries	138.334	173.000
Total	5.048.381	794.300

L'ensemble des capitaux investis dans l'ensemble des industries japonaises s'élève à 16.398.470.000 yen, de sorte que les entreprises sur lesquelles l'enquête a porté représentent environ en capital le tiers de l'investissement total de capitaux au Japon.

* * *

Jusqu'à présent, le capitalisme japonais est représenté par une classe restreinte et extrêmement prudente, dont la préférence va aux valeurs d'Etat et aux obligations émises par les banques spéciales et autres institutions semi-officielles.

L'émission d'obligations privées dans le public fait montre d'une activité encore récente, qui ne se développe que depuis quelques années sous l'impulsion de ce que l'on appelle au Japon les « Banques agents de change » (Billbrokers Banks) et des sociétés de placement d'obligations qui ne sont souvent que des filiales des banques. Il existe actuellement six sociétés de placement d'obligations, dont trois à Osaka et trois à Tokio, sociétés qui se trouvent dans l'étroite dépendance des grandes banques et des banques agents de change, dont l'activité ne se borne pas à celle d'un courtier en titres, mais qui souscrivent également des obligations et remplissent le rôle de courtiers d'argent à court terme.

Sauf quand l'argent est abondant, ce qui leur permet d'emprunter aux banques, elles doivent dépendre de leurs propres ressources, fait qui restreint notablement leur activité. La première banque de ce genre a été créée en 1899 à Tokio, la seconde, en 1912. En 1928, on en comptait trente.

Les maisons d'émission d'obligations ont augmenté leur chiffre d'affaires depuis deux ou trois ans et sou-

scrivent les grandes émissions en consortium. Certaines d'entre elles ont des bureaux à New-York.

De leur côté, les agents de change sont organisés en associations (on en compte une dizaine), qui participent avec les banques spéciales et les syndicats bancaires aux émissions d'obligations.

Les « trust companies » japonaises, de leur côté, qui sont également d'origine récente, ont acquis, selon les « Commerce Reports » du 20 octobre 1930, un développement phénoménal dû en partie à la crise de confiance qui, en 1927, a frappé les banques ordinaires et a, par contre-coup, déterminé de nombreux particuliers à conner des dépôts en espèces aux « trust companies », celles-ci offrant généralement un taux d'intérêt plus élevé que les caisses d'épargne.

L'opposition des banquiers, née du succès de ces institutions, justifie l'attitude du ministre des Finances qui décourage en ce moment la création de nouvelles « trust companies ».

La Banque Industrielle du Japon exerce, de son côté, certaines activités qui la rapprochent de l'investment trust et il est à remarquer que cette partie de ses opérations est encore très importante.

Le fonctionnement des « trust companies » est réglé par la loi de 1922 :

Elles doivent être organisées en sociétés anonymes au capital minimum de 1 million de yen et être autorisées par le ministre des Finances. Elles ne peuvent recevoir en dépôt que de l'argent en espèces, des effets négociables, des créances de biens mobiliers, de propriétés immobilières. Dix p. c. de leur capital doivent être déposés comme garantie dans la caisse du Trésor.

Depuis 1929, ces sociétés peuvent remplir les fonctions d'exécuteur testamentaire et jouer le rôle de commissaire des comptes d'autres sociétés anonymes.

Le rôle joué par ces « trust companies » dans la souscription d'obligations et de bons de caisse a été très important depuis 1926.

LES BANQUES ÉTRANGÈRES AU JAPON.

L'importance des banques étrangères au Japon est parallèle au développement des transactions commerciales, développement consécutif à la Restauration de 1868 et à l'orientation de la politique japonaise vers l'établissement d'une structure interne fondée sur les principes de l'économie occidentale. Le monopole de fait que les banques étrangères possédaient à l'origine pour ce qui concernait le financement de l'exportation et de l'importation japonaises s'est trouvé détruit dès 1880 par l'établissement de la Yokohama Specie Bank, d'une importance comparable à celle des Big Five anglaises. Les banques étrangères n'en gardent pas moins au Japon un rôle dont la valeur se manifeste par l'activité de vingt-trois succursales établies dans les principales villes de l'Empire et notamment à Kobe et Yokohama.

Nous donnons ci-dessous une liste des banques étrangères opérant au Japon, liste établie d'après les don-

nées des « Commerce Reports » du 25 août 1930. Ce tableau permet de constater l'absence de banques étrangères à Taiwan et Chosen et, bien qu'il ne renferme pas l'indication de l'existence de banques chinoises au Japon, il est à noter que la Banque Nationale de Chine envisage l'établissement d'une succursale à Osaka et l'envoi d'un agent à Kobe.

(Voir tableau page suivante.)

Le nombre des succursales de banques étrangères établies dans l'Empire marque une progression sur 1922, année où il s'élevait à 18, bien que le nombre de banques ait diminué d'une unité depuis cette date.

Il est intéressant d'examiner l'importance respective de ces banques ainsi que leurs rapports avec le commerce extérieur du Japon. Comme on le verra plus loin, les banques étrangères orientent en majeure partie leurs activités vers le financement et le soutien de l'importation de produits de leur nationalité sur le marché japonais.

Pour ce qui est des banques américaines, le nombre des succursales atteint cinq, contre six en 1923. Les banques établies à cette date dans les principales villes de l'Empire étaient : l'International Banking Corporation, à Yokohama et Kobe ; la Park-Union Foreign Banking Corporation, à Yokohama et Tokio, ainsi que l'American Express Co, établie à Yokohama et Tokio et engagée principalement dans les affaires de tourisme. Les succursales de l'International Banking Corporation ont été depuis absorbées par la National City Bank et la Park-Union Bank a cessé d'exercer une activité au Japon.

Il importe de noter la signification toute particulière que prend l'installation à Osaka, dès 1925, d'une succursale de la National City Bank, au point de vue des transactions américano-japonaises. Osaka présente, en effet, une valeur primordiale comme centre pour le financement du commerce américain du coton et au point de vue de l'exportation vers les Iles Philippines. En coopération avec d'autres banques américaines, la succursale d'Osaka a joué un rôle prépondérant dans la circulation aux Etats-Unis de bons japonais émis par le gouvernement et les municipalités, des emprunts de l'Oriental Development Co, de la Banque Industrielle du Japon et de compagnies d'utilité publique.

Les banques anglaises sont au nombre de deux au Japon : la Hongkong & Shanghai Banking Corporation et la Chartered Bank of India, Australia and China, toutes deux représentant les plus anciennes banques étrangères établies au Japon.

La finance française n'est représentée au Japon que par une seule banque, la Banque Franco-Japonaise, avec succursales à Tokio, Yokohama et Kobe ; la banque a un capital de 25.000.000 de francs, dont un quart libéré. On compte, au nombre de ses activités, l'octroi de crédits commerciaux, l'escompte et l'encaissement des effets de commerce, l'achat et la vente de valeurs étrangères, l'encaissement des coupons, etc... A fin 1929, le vice-président de la Banque Franco-Japo-

Nom et nationalité des banques opérant au Japon en 1929	Succursales établies à	Capital (yen)	Date d'autorisation
<i>Banques américaines :</i>			
National City Bank of New-York.....	Yokohama	—	28 décembre 1926 (3)
	Kobe	—	»
	Tokio	—	»
	Osaka	—	»
American Express Co	Yokohama	—	19 juin 1919
<i>Banques anglaises :</i>			
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	Yokohama	1.250.000	17 juillet 1899
	Kobe	1.765.000	»
	Tokio	—	13 novembre 1924
	Nagasaki	250.000	18 juillet 1899
Chartered Bank of India, Australia & China	Tokio	—	8 août 1924
	Yokohama	1.500.000	17 juillet 1899
	Kobe	—	»
<i>Banques néerlandaises :</i>			
Nederlandsch-Indische Handelsbank	Yokohama	—	4 février 1926
	Kobe	—	11 juin 1920
	Tokio	—	4 février 1926
Nederlandsche Handel-Maatschappij.....	Kobe	—	2 mars 1920
<i>Banques françaises :</i>			
Banque Franco-Japonaise (Succursale de Tokio).....	Tokio	950.000	7 novembre 1912
	Yokohama	—	23 mars 1927
	Kobe	—	»
Banque Industrielle de Chine.....	Yokohama	—	12 février 1912
<i>Banques allemandes :</i>			
Deutsch-Asiatische Bank	Yokohama	1.000.000	6 octobre 1905
	Kobe	—	18 mai 1906
<i>Banque russe :</i>			
The Far Eastern Bank (Dalbank)	Kobe	—	12 septembre 1925

(1) Suivant l'annuaire japonais de 1920, le capital libéré des 22 succursales étrangères existant au Japon à la fin de 1926 était de 7.125.000 yen.

(2) Bien que les dates données ne remontent pas plus loin que 1899, date à laquelle la nouvelle législation bancaire entraine en vigueur, il y avait des banques étrangères au Japon dès 1870. Parmi celles-ci, il faut citer la Hongkong et Shanghai Banking Corporation. La Chartered Bank of India, Australia et China pénètre au Japon en 1895.

(3) Antérieurement à 1926, cette banque opérait par l'intermédiaire de l'International Banking Corporation.

naise était président de la Banque Industrielle du Japon. D'autre part, le vice-président de cette dernière, ainsi que le directeur du bureau de Yokohama de la Yokohama Specie Bank, avec d'autres personnalités japonaises, étaient membres de la Banque Franco-Japonaise. Des 50.000 actions qui constituent le capital, 30.000 ont été attribuées à des souscripteurs japonais, dont les principaux sont: la Banque Industrielle du Japon, la Banque Mitsui, la Banque Mitsubishi, la Dai-ichi Ginko et la Yokohama Specie Bank. La politique de la Banque Franco-Japonaise est orientée principalement vers les moyens susceptibles de donner une impulsion nouvelle aux relations économiques entre la France et le Japon.

Les deux institutions financières néerlandaises opérant au Japon sont la Nederlandsch-Indische Handelsbank et la Nederlandsche Handel-Maatschappij, établies toutes deux au Japon depuis 1920. La Nederlandsche Handel-Maatschappij représente à Kobe un facteur important du commerce avec les Indes Néerlandaises.

La seule banque russe établie actuellement au Japon est la Dalbank (Banque d'Extrême-Orient), dont on

annonçait, en août 1929, le projet de transfert de Kobe à Tokio, projet qui se justifie par le fait que les trois quarts du volume des transactions entre le Japon et la Russie ont Tokio pour centre. Suivant le « Japan Advertiser » du 15 août 1929, cette banque serait destinée à prendre une signification toute particulière par suite de l'extension des relations commerciales entre le Japon et la Russie soviétique. Le fait que la Dalbank n'a montré aucune irrégularité dans ses paiements a incité la Mitsui Bussan Kaisha à entrer en relations d'ordre commercial avec les Soviets depuis le début de l'année 1929: d'autres grandes compagnies commerciales japonaises suivent une politique identique à celle de la Mitsui. Le transfert du siège de la succursale de la Dalbank à Tokio aura pour effet d'augmenter la rapidité des transactions entre le Japon et la Russie.

Ces diverses banques étrangères participent également à la vie interne du Japon et sont, entre autres, membres de la Chambre de compensation de la ville dans laquelle elles ont établi une succursale.

Si elles financent, en ordre principal, l'importation des marchandises du pays auquel elles appartiennent, elles conservent cependant des intérêts dans le com-

commerce d'exportation jusque l'établissement de la Yokohama Specie Bank en 1880. Le département du commerce extérieur des grandes banques dirigeantes japonaises fut développé graduellement durant la dernière décennie du XIX^e siècle et les années suivantes. Durant la même période, des banques commerciales telles que la Banque de Taiwan et la Banque de Chosen furent établies. De sorte que, à l'heure actuelle, les banques japonaises financent le commerce d'exportation, tandis que les succursales des banques étrangères se cantonnent dans le commerce d'importation, après avoir tenu entre leurs mains la totalité ou presque des échanges entre le Japon et les pays extérieurs.

Les banques étrangères doivent se soumettre aux prescriptions de la nouvelle loi de 1928, loi bancaire entrant en vigueur le 1^{er} janvier 1928. Il est à noter que la nouvelle loi, si elle exempte les banques étran-

gères de certaines prescriptions antérieurement établies, introduit cependant pour elles une réglementation qui n'est pas appliquée aux banques japonaises.

Au lieu de la prescription fixant pour les banques ordinaires un capital minimum de 100.000 yen pour chaque bureau établi au Japon, les banques étrangères sont tenues de posséder des bons du gouvernement japonais pour un montant de 100.000 yen.

Elles ne peuvent s'orienter vers d'autres activités que les affaires bancaires et ce qui s'y rapporte étroitement, ainsi que les dépôts.

En résumé, les banques étrangères établies au Japon gardent une fonction commerciale nettement en rapport avec les intérêts nationalistes des pays extérieurs intéressés à trouver sur le marché japonais des débouchés nouveaux.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Après avoir franchi très aisément l'échéance du 30 novembre, le marché s'est trouvé quarante-huit heures plus tard devant des besoins de trésorerie plus pressants, qui ont eu une répercussion immédiate à la fois sur l'orientation des devises, l'escompte hors banque et le taux des prêts d'argent au jour le jour.

Du 21 novembre au 1^{er} décembre, la livre sterling avait oscillé entre 34,82 et 34,83, sans marquer de tendance bien nette, mais attirée cependant plutôt vers 34,82. A partir du 2 décembre, l'offre, sans s'élargir beaucoup, parvint de plus en plus difficilement à trouver une contre-partie. Le cours ne cessa dès lors de s'alourdir. On cote en ce moment 34,78 1/2 environ et on est vendeur à ce prix. Le franc français lui-même, bien que restant très ferme par rapport au change anglais en raison des difficultés que rencontrent pour l'affinage les importateurs d'or de Londres vers Paris, a pâti de cette ambiance de lourdeur. Après avoir atteint 28,1825, il s'est replié jusqu'à 28,1530. Le fléchissement du dollar s'est accentué de 7,1720 à 7,16375. Le florin vaut aujourd'hui 288,30 contre 288,525 il y a quinze jours. D'autre part, le franc suisse est revenu de 139 à 138,80, niveau voisin de sa parité métallique. Le reichsmark, après une assez longue résistance, a fini par céder également du terrain; son recul s'est étendu de 171 à 170,84. La lire vaut actuellement 37,5475 contre 37,5725 il y a quelques jours. Les trois couronnes scandinaves ont rétrogradé à mesure que fléchissaient les autres devises. Le Stockholm est revenu de 192,475 à 192,25, l'Oslo de 191,75 à 191,55, le Copenhague de 191,825 à 191,63. La tendance de la devise espagnole s'est quelque peu alourdie; le cours s'est effrité de 81,75 à 79,60.

Orienté dans le même sens que le marché au comptant, celui des devises à terme est devenu de jour en jour plus largement vendeur de « comptant » contre terme. De ce fait la livre sterling à un mois fait actuellement prime de 0,016 de belga contre un déport de 0,0125 de belga il y a quinze jours; la même devise livrable à trois mois a vu son report s'accroître rapidement de 0,003/4 à 0,035 de belga. Le déport du franc français à un mois s'est réduit de 0,125 à 0,006 de belga. Toutefois, pour une période de trois mois, la situation de cette devise ne s'est pas modifiée; le déport s'est maintenu autour de 0,02 de belga.

Ainsi que nous le signalons plus haut, la tendance de l'escompte hors banque et du taux du call money s'est sensiblement modifiée. Le beau papier commercial qui était recherché à 2 1/8 p. c. il y a quinze jours est offert actuellement à 2 3/8 p. c.; d'autre part, le taux du call money s'est tendu de 1 à 2 p. c.

Le 8 décembre 1930.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

L'allure du marché ne se modifie guère: d'une part, même fermeté des rentes et valeurs à revenu fixe; d'autre part, même activité réduite aux valeurs à revenu variable, ce qui a pour effet que le redresse-

ment des cotations constaté à la date du 19 novembre ne se maintient pas toujours.

On remarquera cependant, au rapprochement fait ci-après de cours du 3 décembre et du 19 novembre, que les métallurgiques et les charbonnages ont fait plus particulièrement preuve de fermeté.

Citons:

Aux **rentes**: 3 p. c. Dette belge 2^e série, 80-78; 5 p. c. Restauration Nationale, 100-99,25; 5 p. c. Intérieur à prime, 516-510; 5 p. c. Dette belge 1925, 98-96,60; 6 p. c. Consolidé 1921, 102,90-102,45.

Aux **assurances et banques**: Assurances Générales sur la Vie des Hommes se répète à 5600; Banque du Congo Belge, 1825-1880; Banque d'Anvers se répète à 1950; Banque de Bruxelles, 865-900; Banque Nationale de Belgique, 3025-3045; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 4975-5225; part de réserve Société Générale de Belgique, 7050-7250.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières**: Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 21950-21625.

Aux **chemins de fer et canaux**: Action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5000-5150; Société Nationale des Chemins de fer belges, 563-555; part de fondateur Congo, 9025-9275; action de jouissance Welkenraedt, 22800-22475.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: Action de dividende Alexandrie, 3475-3700; action de dividende Bruxellois, 5875-5725; 20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 1215-1320; action de dividende Pays de Charleroi, 1045-990.

Aux **tramways et électricité (Trusts)**: Action ordinaire Braïla, 1675-1310; part de fondateur Electricité du Littoral, 3700-3850; part de fondateur Electrorail, 4230-4390; action ordinaire Tientsin, 3275-3080; action ordinaire Sofina, 19125-19350.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: Part sociale Auxiliaire d'Electricité, 2840-2650; action de jouissance Electricité Anversoise, 3690-3575; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 8825-9000; action de dividende Electricité de l'Escaut, 7850-7625; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 7425-7175; 10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7200-7300; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9250-2475.

Aux **industries métallurgiques**: Action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 2440-2325; Forges de Clabecq, 27475-24100; Espérance-Longdoz, 4300-4310; Ougrée-Marihaye, 3330-3360; Forges de la Providence, 9975-9500; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 4275-3975; Thy-le-Château, 6375-5225.

Aux **charbonnages**: Bonne-Espérance et Batterie, 4600-4550; Centre de Jumet se répète à 5125; Gouffre se répète à 21750; Hornu et Wasmes, 6450-5350; Mauraige, 11400-10575; Sacré-Madame, 4130-4050. Noël-Sart-Culpart se répète à 12900; Wérister à 7600.

Aux **zincs, plombs et mines**: Asturienne des Mines, 407,50-430; 1/5^e action privilégiée Nouvelle-Montagne,

420-372,50; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie se répète à 780; 10^e action Vieille-Montagne, 2930-2780.

Aux **glaceries**: Charleroi, 4250-3980; Moustier-sur-Sambre, 16000-15500; part sociale Saint-Roch, 19925-22800.

Aux **verreries**: Jonet, 2100-1800; action de jouissance Libbey-Owens, 5475-5300.

Aux **industries de la construction**: Action ordinaire Cannon Brand, 1300-1500; Carrières de Porphyre de Quenast, 2950-2940; Carrières Unies de Porphyre se répète à 4095.

Aux **industries textiles et soieries**: Action de capital L'Ensivaloise, 1755-1795; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 4200-4750; La Lainière à Verviers, 1430-1455; La Vesdre, 1320-1310; action de capital Soie Viscose, 1210-1305.

Aux **produits chimiques**: Auvelais, 1900-1920; part de fondateur Industries Chimiques, 3375-3550; Laeken se répète à 4050; action de capital Sidac, 4475-4300.

Aux **valeurs coloniales**: Part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 4400-4375; Brasseries du Kantaga, 1600-1500; action de capital Ciments du Katanga, 4750-4775; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 4100-4050; action privilégiée Katanga, 47000-45600; action ordinaire idem, 40000-39250; action de dividende Union Minière du Haut-Katanga, 6150-6175.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières**: Part de fondateur Fauconnier et Posth, 885-910; part de fondateur Hallet, 2275-2300; Selangor, 257,50-272,50.

Aux **alimentation**: 10^e part de fondateur Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 3050-2850; action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 2115-2010; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4110-4300; Brasseries de Koekelberg, 1860-1835.

Aux **industries diverses**: 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 5425-5500; Englebert, 4275-4250; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 4025-4100; action de capital Imprégnation des Bois, 4200-4310.

Aux **papeteries**: Papeteries de Belgique, 345-370; Godin, 1290-1265; de Saventhem, 1375-1440.

Aux **sucreries**: Part sociale Sucreries et Raffineries de Pontelongo, 1600-1750; action ordinaire Sucreries et Raffineries en Roumanie, 5250-5260.

Aux **actions étrangères**: Tanganyika, 285-310; Crédit Foncier de Santa-Fé, 2650-2655; Canadian Pacific, 1600-1615; Barcelona Traction, 890-902,50; action ordinaire Securities, 1055-1015; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 94500-96500; action de dividende Cairo-Héliopolis, 3975-4037,50; Chade, 12500-12500; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 18900-18525; part bénéficiaire Electricité de Paris, 24750-24600; Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France, 7200-7650; part bénéficiaire Parisienne, 3115-3010; action de dividende Bantamsche Cultuur Maatschappij, 1900-2025; action de capital Huileries de Deli, 3750-3910; part de fondateur Palmeraies de Mopoli, 6675-6875; Royal Dutch, 45700-43400; Arbed, 6750-6500.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3320-3300; Barcelona Traction, 887,50-892,50; Brazilian Traction, 936,25-985; action de capital Buenos-Ayres, 260-267,50; action de dividende idem, 208,75-215; Héliopolis, 1930-1990; Pétrofina, 677,50-702,50; Royal Dutch, 4560-4340; Hydro-Electric Securities, 1001,25-1007,50; action privilégiée Sidro, 1250-1260; Tanganyika, 258-251; action de capital Transports, Electricité et Gaz, 798,75-785; action privilégiée Soie de Tubize, 306,25-328,75.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine :</i>							
21 novembre 1930	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	1,—	1,—
22 —	2,50	3,—	3,50	2,125	—	0,875	0,875
24 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	1,—	1,—
25 —	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,—	1,—
26 —	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,—	1,—
27 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	1,—	1,—
28 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	0,875	1,—
29 —	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,—	1,—
1 décembre	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	1,25	1,75
2 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	1,50	1,50
3 —	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,875	1,50
4 —	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	1,625	1,75
5 —	2,50	3,—	3,50	2,34375	2,75	1,75	2,—
<i>b) Les derniers mois (1) :</i>							
1928.....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1929.....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1929 Septembre	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
Octobre	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
Novembre.....	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
Décembre	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
Février	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
Mars	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
Avril	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai.....	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
Août	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,825	1,073	1,073
Septembre	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,885	0,899
Octobre	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009
Novembre	2,50	3,—	3,50	2,0450	2,2500	1,—	1,045

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 5 décembre 1930 } sur les valeurs au comptant .. 5 %
} sur les valeurs à terme 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 5 décembre 1930.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,—	2,45	—	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,40	2,45	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,45	—	2,50	2,75	2,75	2,75	2,75	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	3,—	3,25	3,50	3,75	3,75	3,75

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Épargne sous la garantie de l'État : 3,60 p. c. jus-
qu'à 20,000 francs : 2,70 p. c. pour le surplus.

MARCHÉ DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1930	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTRÉAL	BERLIN	VIENNE	VARSOVIE	BUDAPEST
	1 £ = 35 belgas	100 fr. = 28,1773 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 138,77 b.	100 lirea = 37,852 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 Ks = 21,3086 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 M. = 171,321 b.	100 sch. = 101,20 b.	100 zl. = 80,68 b.	100 pengé = 125,79 b.
21-11	34,83	28,1775	7,17175	288,525	139,0025	81,75	37,5425	192,475	191,75	191,825	21,27	7,1715	170,92	100,95	80,35	125,35
24-11	34,83	28,181	7,1725	288,65	139,—	80,55	37,545	192,525	191,75	191,85	21,265	7,172	170,975	100,975	80,375	125,45
25-11	34,826	28,1705	7,1716	288,59	138,91	80,—	37,54375	192,50	191,75	191,825	21,2675	7,172	170,995	100,90	80,335	125,425
26-11	34,826	28,17675	7,172	288,61	138,875	80,25	37,54	192,50	191,775	191,825	21,269	7,17	170,98	100,95	80,35	125,375
27-11	34,821	28,1725	7,171	288,68	138,88	79,775	37,525	192,50	191,70	191,825	21,2675	7,1715	170,96	100,95	80,375	125,40
28-11	34,82	28,17	7,171	288,59	138,88	79,70	37,51	192,475	191,70	191,80	21,27	7,1695	170,95	100,875	80,30	125,40
1-12	34,8225	28,1745	7,1729	288,57	138,93	80,65	37,545	192,49	191,70	191,84	21,28	7,1685	170,975	100,90	80,40	125,40
2-12	34,8175	28,1825	7,17075	288,51	138,92	80,60	37,5675	192,45	191,65	191,80	21,2725	7,166	170,9999	100,95	80,40	125,40
3-12	34,8165	28,171	7,16975	288,50	138,88	80,50	37,5725	192,45	191,675	191,80	21,28	7,1645	170,995	100,95	80,375	125,40
4-12	34,7975	28,1625	7,16825	288,425	138,86	79,90	37,5625	192,325	191,60	191,725	21,2575	7,1585	170,93	100,925	80,30	125,375
5-12	34,788	28,153	7,16375	288,30	138,80	79,60	37,5472	192,25	191,55	191,63	21,2575	7,1575	170,84	100,85	80,25	125,40

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienna
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1929	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1929 Septembre	34,877	28,155	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
1929 Octobre	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
1929 Novembre	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
1929 Décembre	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,50	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
1930 Février	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
1930 Mars	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
1930 Avril	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
1930 Mai	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,99
1930 Juin	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,36	37,540	192,42	170,93	101,08
1930 Juillet	34,808	28,142	7,1537	287,83	138,98	82,39	37,477	192,33	170,74	101,08
1930 Août	34,829	28,130	7,1507	288,10	139,04	77,83	37,458	192,30	170,83	101,06
1930 Septembre	34,854	28,158	7,1688	288,81	139,14	76,84	37,543	192,64	170,80	101,21
1930 Octobre	34,843	28,134	7,1708	288,98	139,26	74,16	37,546	192,56	170,70	101,15
1930 Novembre	34,829	28,163	7,1716	288,58	139,03	80,815	37,535	192,42	170,91	100,99

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
A 1 mois :								
21 novembre 1930	D 0,012	—	—	D 0,012	—	D 0,0025	—	pair
22	D 0,015	D 0,013	—	D 0,014	—	D 0,0030	pair	—
24	D 0,014	—	—	D 0,018	—	D 0,0025	pair	—
25	D 0,013	—	—	D 0,016	—	D 0,0005	—	pair
26	D 0,010	D 0,006	—	D 0,020	D 0,0020	D 0,0010	pair	—
27	D 0,008	—	—	D 0,012	D 0,0020	—	—	R 0,050
28	D 0,009	D 0,007	D 0,024	D 0,016	D 0,0025	D 0,0015	D 0,025	R 0,025
29	D 0,002	—	—	D 0,010	D 0,00125	—	pair	—
1 décembre 1930	pair	R 0,002	D 0,016	D 0,012	D 0,0010	pair	pair	R 0,10
2	R 0,002	R 0,004	D 0,016	D 0,012	pair	R 0,0010	pair	—
3	R 0,006	R 0,010	D 0,016	D 0,012	R 0,0010	R 0,0015	pair	—
4	R 0,012	R 0,016	D 0,016	D 0,010	R 0,0015	R 0,0020	pair	—
5	R 0,016	R 0,020	D 0,012	D 0,006	R 0,0030	R 0,0040	R 0,20	R 0,40
A 3 mois :								
21 novembre 1930	—	R 0,007	—	D 0,020	—	R 0,0015	R 0,30	—
22	pair	R 0,002	—	D 0,024	—	R 0,0010	R 0,05	R 0,15
24	R 0,002	—	—	D 0,030	—	R 0,0005	R 0,10	—
25	R 0,004	—	—	D 0,030	pair	—	R 0,30	—
26	R 0,010	R 0,012	—	D 0,030	pair	R 0,0010	pair	—
27	—	R 0,012	D 0,032	—	R 0,00025	—	—	R 0,25
28	R 0,013	R 0,015	D 0,030	D 0,026	pair	R 0,0010	pair	—
29	R 0,010	—	D 0,030	—	R 0,00025	—	R 0,20	—
1 décembre 1930	R 0,008	R 0,010	D 0,028	D 0,020	pair	R 0,0010	R 0,20	R 0,30
2	R 0,010	R 0,012	D 0,023	D 0,024	R 0,0005	R 0,0015	R 0,20	R 0,40
3	R 0,016	R 0,020	D 0,032	D 0,024	R 0,0015	R 0,0030	R 0,20	R 0,40
4	R 0,024	R 0,028	D 0,028	D 0,020	R 0,0035	R 0,0045	R 0,20	—
5	R 0,034	R 0,040	D 0,020	D 0,016	R 0,0050	R 0,0070	R 0,40	R 0,60

INDICES DES PRIX EN BELGIQUE.

Indices simples des prix de détail (d'après le « Moniteur belge »).

(Base: avril 1914, indice 100).

DATES	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		
					en fr.-pap.	en fr.-or (1)	
Année 1928	plus haut	894	903	848	848	852	123
	plus bas	844	852	801	798	805	116
	moyenne	861	868	817	813	820	118
Année 1929	plus haut	945	952	890	894	897	129
	plus bas	897	909	852	851	856	123
	moyenne	919	928	869	870	875	126
1929	15 septembre	935	940	881	887	889	128
	15 octobre	941	947	887	893	894	129
	15 novembre	943	951	889	894	897	129
	15 décembre	945	952	890	894	897	129
1930	15 janvier	942	951	889	891	895	129
	15 février	935	944	882	883	890	128
	15 mars	919	934	868	869	879	127
	15 avril	904	924	858	854	870	125
	15 mai	900	917	852	851	867	125
	15 juin	900	917	850	850	866	125
	15 juillet	907	920	854	854	869	125
	15 août	908	921	856	858	872	126
	15 septembre	910	922	857	861	874	126
	15 octobre	909	923	855	860	875	126
	15 novembre	908	922	850	858	872	126

Indices des prix de gros.

DATES	Belgique (Revue du Travail) Base : avril 1914		Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Officiel) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (2)	
	francs-papier	francs-or (1)				
Année 1928	plus haut	855	123	144	142	100
	plus bas	830	120	138	138	96
	moyenne	843	122	140	140	98
Année 1929	plus haut	869	125	140	140	98
	plus bas	823	119	132	134	94
	moyenne	851	123	136	137	96
1929	Août	850	122	136	138	98
	Septembre	846	122	136	138	97
	Octobre	838	121	136	137	96
	Novembre	834	120	134	135	94
	Décembre	823	119	132	134	94
1930	Janvier	808	116	131	132	93
	Février	791	114	128	129	92
	Mars	774	112	124	126	91
	Avril	777	112	124	127	91
	Mai	774	112	122	126	89
	Juin	750	108	121	124	87
	Juillet	739	107	119	125	84
	Août	729	105	118	125	84
	Septembre	712	103	115	123	83
	Octobre	705	102	113	120	83

(1) Sur la base du taux de stabilisation.

(2) Sur la base de 1913, l'index moyen de l'année 1926 était 151,1.

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 ^e série net d'impôts (*)		Rest. Nat. 1919 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921, 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906, 4 p. c. net d'impôts (*)		Congo 1896, 4 p. c. net d'impôts		Intérieur à prime 1920, 5 p. c. net d'impôts, remboursables en 75 ans par 750 fr./500			D. de guerre 1922, 5 p. c. net d'imp. tit. de 250 fr. remb. en 90 ans par 300 fr. ou avec lots			Dette belge 1925, 5 p. c., impôt 2 p. c. remb. en 20 ans à partir du 1-1-35		
	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. en tenant au compte de la prime de remb.	Rend. en tenant au compte de la prime de remb.	Cours	Rend. en tenant au compte de la prime de remb.	Rend. en tenant au compte de la prime de remb.	Cours	Rend. en tenant au compte de la durée de l'empr.	Rend. en tenant au compte de la durée de l'empr.
1928 3 janvier	57,50	5,11	78,50	6,37	91,—	6,46	60,25	6,51	65,10	6,14	422,50	5,92	6,54	207,75	6,02	6,87	74,85	6,55	7,56
1929 2 janvier	63,—	4,67	86,50	5,78	98,65	5,96	69,—	5,68	69,—	5,80	486,50	5,14	5,63	252,50	4,95	5,61	84,25	5,82	6,49
1929 1 ^{er} octobre	65,—	4,52	90,50	5,52	100,—	5,88	67,—	5,85	73,10	5,47	500,—	5,—	5,48	249,—	5,02	5,69	89,—	5,51	5,97
4 novembre	65,—	4,52	90,50	5,52	100,25	5,87	67,50	5,81	73,—	5,48	495,50	5,05	5,54	241,50	5,18	5,88	86,—	5,70	6,29
2 décembre	65,—	4,52	90,50	5,52	100,—	5,88	67,50	5,81	72,25	5,54	495,—	5,05	5,54	244,50	5,11	5,80	84,—	5,83	6,52
1930 3 janvier	65,50	4,49	90,50	5,52	100,25	5,87	68,—	5,76	71,05	5,63	495,—	5,05	5,54	247,—	5,06	5,74	86,25	5,68	6,32
3 février	69,—	4,26	90,50	5,52	102,25	5,75	71,90	5,45	79,10	5,06	505,50	4,95	5,42	259,—	4,83	5,46	90,—	5,44	5,91
3 mars	68,50	4,29	93,50	5,35	101,65	5,78	72,40	5,41	84,—	4,76	504,75	4,95	5,44	253,25	4,94	5,59	92,—	5,33	5,69
1 ^{er} avril	70,50	4,17	93,50	5,35	102,35	5,74	75,10	5,22	88,—	4,55	508,—	4,92	5,40	257,25	4,86	5,50	95,—	5,16	5,38
1 ^{er} mai	76,—	3,87	93,50	5,35	101,65	5,78	74,85	5,24	81,50	4,91	510,50	4,90	5,37	258,50	4,84	5,47	95,50	5,13	5,33
2 juin	75,—	3,92	93,50	5,35	103,—	5,71	79,25	4,95	84,—	4,76	516,50	4,84	5,30	261,75	4,78	5,40	96,50	5,08	5,23
1 ^{er} juillet	76,25	3,86	97,60	5,12	103,—	5,71	76,10	5,15	80,—	5,—	512,50	4,88	5,33	265,—	4,72	5,33	95,60	5,13	5,32
1 ^{er} août	77,—	3,90	99,—	5,05	103,—	5,71	75,50	5,30	79,55	5,03	518,75	4,82	5,28	265,25	4,71	5,33	97,60	5,02	5,13
1 ^{er} septembre	78,50	3,82	99,—	5,05	102,50	5,74	77,—	5,19	78,65	5,09	521,—	4,80	5,25	261,25	4,78	5,41	97,50	5,03	5,14
1 ^{er} octobre	79,—	3,80	99,—	5,05	102,—	5,76	77,45	5,16	80,80	4,95	525,—	4,76	5,20	262,75	4,76	5,38	98,40	4,98	5,05
3 novembre	78,50	3,82	99,90	5,01	102,20	5,75	80,—	5,—	79,70	5,02	520,50	4,80	5,25	263,50	4,74	5,36	97,60	5,02	5,13
1 ^{er} décembre	79,25	3,79	100,—	5,—	102,80	5,72	79,95	5,—	78,50	5,10	515,—	4,85	5,32	259,—	4,83	5,46	97,50	5,03	5,14

(*) Net d'impôts à partir du 16 juillet 1930.

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts pro- vincés et commun.	Obliga- tions 4 % impôt 13.20 %	Obliga- tions 6 % net d'impôt	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil. et hôtelières	Tramw. ch. de fer économ. et vicinaux	Tramw. et électri- cité (Trusts)	Gaz et électricité	Métal- lurgie	Char- bonnages	Zincs, plombs mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Colo- niales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice par rapp. au mois préc.																		
1930 3 novembre	100	100	100	98	100	87	87	87	85	90	87	92	93	90	87	76	92	86
1 ^{er} décembre	100	101	101	100	101	107	103	100	105	105	107	102	106	98	98	116	100	106
Indice par rapport au 1-1-28 :																		
1929 1 ^{er} octobre	116	118	112	106	112	76	99	83	86	93	141	177	85	135	76	79	97	91
4 novembre	115	117	114	106	112	73	94	77	83	89	128	157	79	132	74	77	92	87
2 décembre	114	117	113	105	111	67	90	70	72	82	111	142	70	127	68	62	81	77
1930 3 janvier	115	117	115	107	113	67	90	70	71	82	109	141	66	121	65	63	81	76
3 février	118	120	108	107	113	65	90	73	73	86	114	133	66	116	61	63	80	77
3 mars	119	119	113	107	114	60	76	67	62	77	99	116	58	114	53	51	75	67
1 ^{er} avril	121	120	113	108	115	64	82	73	69	86	105	109	61	111	54	65	77	74
1 ^{er} mai	122	119	114	107	115	64	84	76	70	88	104	116	64	109	57	69	79	76
2 juin	123	123	115	108	116	61	79	69	67	84	95	114	58	95	56	64	78	72
1 ^{er} juillet	124	121	116	108	117	56	74	68	61	81	88	113	48	92	54	58	75	67
1 ^{er} août	125	123	117	108	117	54	69	62	57	79	86	112	41	90	49	52	70	63
1 ^{er} septembre	125	124	117	108	118	56	66	60	57	78	87	111	38	87	46	51	66	62
1 ^{er} octobre	126	126	117	109	119	55	59	60	57	78	82	117	40	92	44	47	65	61
3 novembre	126	126	118	107	118	48	51	53	49	70	72	108	37	83	38	36	60	52
1 ^{er} décembre	126	128	119	108	119	51	53	53	51	73	76	110	39	81	37	42	60	56

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUV.		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1928 Moyenne mensuelle	113.354	161.401	487	373	675	36	483	241	2.295	24,8	1.489
1929 Moyenne mensuelle	105.506	151.253	477	360	647	35	456	270	2.244	24,6	453
1929 Août	100.837	146.022	487	349	639	34	437	274	2.220	25,7	309
Septembre	100.348	145.021	455	342	618	33	427	257	2.132	24,7	278
Octobre	104.048	149.241	448	376	663	36	469	288	2.280	25,7	280
Novembre	111.036	157.371	498	362	649	36	459	302	2.306	24,1	305
Décembre	111.851	157.620	470	347	633	34	461	292	2.237	21,0	322
1930 Janvier	113.047	159.662	530	396	699	38	493	333	2.489	25,9	498
Février	111.214	157.151	486	364	645	34	441	303	2.274	23,9	720
Mars	108.668	154.316	484	360	665	37	466	321	2.333	25,1	1.102
Avril	107.617	153.546	483	352	631	35	448	308	2.258	24,9	1.327
Mai	107.435	153.577	472	359	642	35	455	326	2.290	25,0	1.459
Juin	106.734	152.955	421	322	592	31	406	282	2.054	22,9	1.585
Juillet	102.271	147.428	371	361	657	36	471	315	2.212	25,3	1.719
Août	107.080	153.404	451	350	644	35	441	301	2.223	24,6	1.845
Septembre	106.558	152.532	459	365	661	36	460	313	2.293	25,6	1.980
Octobre	110.926	157.118	492	403	711	38	498	344	2.486	26,8	2.220

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES					
	Production (milliers de tonnes)	Nombre d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis	Zinc brut
1928 Moyenne mensuelle	494	5.919	163	1.172	56 (2)	325	318	9,5	281	14,5	17,3
1929 Moyenne mensuelle	499	6.319	168	1.157	58 (2)	341	334	10,1	296	13,2	16,8
1929 Août	504	6.241	168	1.118	57	348	355	10,3	306	14,3	16,0
Septembre	488	6.254	164	1.108	57	347	337	9,8	288	11,8	15,9
Octobre	499	6.299	174	1.115	58	361	358	11,2	316	12,9	17,1
Novembre	490	6.332	167	1.146	58	340	323	9,6	286	11,9	17,2
Décembre	494	6.160	164	1.159	58	340	313	10,4	284	10,8	17,6
1930 Janvier	506	6.460	165	1.111	58	343	330	10,6	296	11,4	—
Février	452	6.423	143	1.108	57	315	311	10,1	271	10,2	—
Mars	498	6.409	144	1.082	57	342	349	10,2	259 (3)	10,6	—
Avril	475	6.210	159	1.093	56	313	303	9,7	252	11,2	—
Mai	475	6.124	171	1.085	54	300	285	9,5	241	10,6	—
Juin	438	6.051	159	1.113	51	265	245	8,0	205	8,5	—
Juillet	431	6.089	176	1.090	49	260	256	8,1	209	10,1	—
Août	430	5.718	165	1.110	47	247	237	7,7	206	10,7	—
Septembre	416	5.654	172	1.141	46	251	246	8,2	203	11,4	—
Octobre	417	5.605	155	1.118	43	249	244	8,5	221	9,8	—

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

(2) Au 31 décembre.

(3) A partir du mois de mars, les aciers demi-finis ne sont plus compris dans ce tonnage, tandis qu'ils l'étaient précédemment pour certaines usines.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE.

Industries diverses.

I.

PÉRIODES	COTON Production semestrielle de filés (Tonnes)	LAINE		PAPIERS et CARTONS (Tonnes)	SUCRES				BRASSERIES Quantités de farines déclarées (Tonnes)
		Conditionnem ^{ts} de Verviers et de Dison (laine condition- née ou simplement pesée) (Tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois) (Tonnes)		Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés) (Tonnes)	Déclarations en consommation (Tonnes)	
					Sucres bruts (Tonnes)	Sucres raffinés (Tonnes)			
1928 Moyenne mensuelle ..	35.200 (1) 39.100 (2)	3.421	2.392	15.118	21.431	15.383	108.656	14.304	16.185
1929 Moyenne mensuelle ..	34.400 (1) 34.400 (2)	3.294	2.563	15.730	19.408	15.746	121.055	14.840	17.274
1929 Août		2.789	3.002	15.696	—	16.916	62.725	15.170	19.877
Septembre		3.212	3.075	15.630	133	11.788	32.808	16.615	18.493
Octobre		3.803	3.063	16.331	50.487	13.898	48.631	16.345	16.538
Novembre	34.400 (2)	3.569	2.668	15.775	125.334	18.262	142.696	14.387	15.940
Décembre		2.761	2.685	15.443	54.894	16.362	179.306	12.441	17.851
1930 Janvier		2.823	2.670	16.239	622	16.604	168.435	15.751	16.174
Février		2.620	2.451	14.806	401	13.898	157.794	12.323	16.107
Mars		2.788	2.611	14.237	192	13.588	145.840	12.573	19.570
Avril		2.953	2.611	14.102	—	14.093	132.924	13.582	19.859
Mai	33.350 (1)	3.593	2.422	—	—	15.483	119.451	13.550	20.302
Juin		2.467	2.533	—	—	13.607	99.235	18.487	20.990
Juillet		2.240	2.770	—	—	15.270	78.500	19.796	21.047
Août		2.084	2.828	—	—	14.917	56.563	17.481	20.048
Septembre		2.155	2.907	—	—	13.827	31.514	19.610	19.813
Octobre		2.494	2.771	—	54.113	13.143	52.835	17.556	18.179

(1) Du 1^{er} février au 31 juillet.

(2) Du 1^{er} août au 31 janvier.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE.

Industries diverses.

II.

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR extrait au Congo — Mines de Kilo-Moto (Kilogr.)	CUIVRE extrait au Congo (Tonnes)
	Production (Tonnes)	Déclarations en consommat. (Tonnes)	Déclarations à l'exportation (Tonnes)	Fabrication (Millions de tiges)	Destination donnée à la fabrication indigène		Ventes à la minque d'Ostende			
					Consom- mation	Exportation (avec décharge de l'accise)	Quantité (Tonnes)	Valeur (Milliers de francs)		
1928 Moyenne mensuelle.....	3.702	3.366	336	5.175	1.777	3.294	1.342	4.876	283,2	9.403
1929 Moyenne mensuelle.....	4.110	3.740	368	6.141	1.459	4.576	1.279	4.827	333,3	11.300
1929 Août.....	4.239	3.858	381	5.499	1.368	4.248	1.172	5.120	362,4	12.200
Septembre.....	3.927	3.627	304	6.109	1.178	4.779	1.029	3.707	353,3	12.800
Octobre.....	5.061	4.544	504	6.584	2.213	5.225	1.181	5.200	369,9	35.000
Novembre.....	4.399	3.815	593	6.343	1.575	5.072	1.134	5.370	366,4	
Décembre.....	4.536	4.242	286	5.665	1.456	3.981	1.286	6.669	409,4	
1930 Janvier.....	4.495	4.163	322	5.823	2.030	5.344	890	3.741	381,1	
Février.....	3.575	3.265	308	5.745	1.573	4.402	671	2.730	354,6	
Mars.....	3.873	3.516	358	6.014	1.554	3.807	1.731	6.243	370,7	
Avril.....	3.862	3.467	394	6.082	1.380	4.762	1.247	5.348	347,7	
Mai.....	3.327	2.895	428	5.422	1.657	2.946	1.117	3.763	351,6	
Juin.....	3.015	2.637	383	4.768	1.438	3.158	748	3.603	353,2	
Juillet.....	3.740	3.346	387	5.228	1.659	4.511	813	4.191	346,8	
Août.....	3.566	3.148	410	5.196	2.050	4.142	959	4.450	361,0	
Septembre.....	3.707	3.285	423	6.308	2.029	4.149	1.202	5.340	397,4	
Octobre.....	3.904	3.393	425	7.039	2.207	4.932	1.202	5.340	427,9	

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				a		b	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929
Octobre	3.957	3.291	22.458	13.930	0,6	0,5	3,5	2,2	70	61	1,17	1,02
Novembre.....	3.563	6.895	13.915	13.176	0,6	1,1	2,2	2,1	65	75	1,08	1,25
Décembre	11.988	15.761	28.218	29.309	1,9	2,4	4,5	4,6	113	130	1,89	2,17
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Janvier	22.657	22.542	24.945	25.782	3,5	3,5	3,9	4,0	252	233	4,20	3,90
Février	28.772	16.185	42.197	31.222	4,6	2,6	6,8	4,9	389	245	6,49	4,08
Mars	6.025	14.030	21.519	28.469	0,9	2,2	3,4	4,5	120	197	2,13	3,28
Avril	2.507	13.715	12.361	36.606	0,4	2,2	1,9	5,8	44	250	0,73	4,14
Mai	2.382	12.119	8.686	38.761	0,4	1,9	1,4	6,1	33	227	0,60	3,79
Juin	2.559	12.226	11.194	41.336	0,4	1,9	1,8	6,5	46	196	0,77	3,27
Juillet	4.037	15.202	16.452	48.580	0,6	2,4	2,6	7,7	68	255	1,14	4,23
Août	3.200	19.242	15.614	51.710	0,5	3,0	2,5	8,2	60	310	1,00	5,17
Septembre	3.492	23.693	16.714	61.623	0,5	3,8	2,6	9,9	62	336	1,04	5,60

a) Par mille assurés et par semaine.

b) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION. — Octobre 1930.

	AUTORISATION DE BATIR (*)			
	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	TOTAL
Agglomération bruxelloise :				
Anderlecht	24	—	16	40
Bruxelles	14	5	86	105
Etterbeek	6	—	17	23
Forest	12	—	12	24
Ixelles	—	1	40	41
Jette	6	—	19	25
Koekelberg	5	—	10	15
Molenbeek-Saint-Jean	8	—	67	75
Saint-Gilles	2	1	33	36
Saint-Josse-ten-Noode	—	—	29	29
Schaerbeek	21	—	49	70
Uccle	8	—	41	49
Watermael-Boitsfort	—	—	—	—
Woluwe-Saint-Lambert	6	—	15	21
Anvers	66	2	260	328
Gand	28	—	29	57
Liège	44	1	123	168
Octobre 1930	250	10	846	1.106
Année 1928	3.214	124	8.344	11.682
Année 1929	2.911	136	10.020	13.067
Août 1929	218	18	908	1.144
Septembre »	232	16	818	1.066
Octobre »	240	16	938	1.194
Novembre »	152	7	684	843
Décembre »	194	10	638	842
Janvier 1930	155	18	676	849
Février »	223	11	783	1.017
Mars »	284	8	932	1.224
Avril »	252	24	834	1.110
Mai »	228	10	763	1.001
Juin »	246	14	686	946
Juillet »	177	8	767	952
Août »	139	9	713	861
Septembre(**)»	117	12	698	827
Octobre »	250	10	846	1.106

(*) La commune de Watermael-Boitsfort n'a pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

(**) Les chiffres manquants de Koekelberg ont été ajoutés.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

Base: moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929
Novembre.....	105	131	131	142	127	148	120	140	90	96	123	141	132	166
Décembre.....	140	140	168	187	192	222	150	149	92	96	141	148	146	169
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Janvier.....	108	106	141	131	124	117	129	127	89	96	136	140	162	174
Février.....	93	104	119	123	109	129	122	134	86	92	129	133	128	150
Mars.....	140	132	140	142	116	106	133	124	100	95	135	137	175	169
Avril.....	132	145	135	154	102	127	127	133	91	91	128	130	153	182
Mai.....	140	141	136	174	110	126	129	133	89	93	127	136	155	161
Juin.....	147	146	158	156	165	176	124	131	89	81	125	125	139	153
Juillet.....	107	101	115	115	127	151	138	142	95	87	135	132	127	123
Août.....	96	82	115	112	114	117	142	136	104	88	134	130	126	111
Septembre.....	109	111	132	137	136	142	126	128	91	83	124	129	130	127
Octobre.....	162	(1) 140	155	(1) 145	123	(1) 119	136	141	105		145		204	

(1) Indices provisoires.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

	Grands bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	<i>Nombre de bêtes abattues.</i>				
Moyenne mensuelle 1928.....	10.976	743	12.521	20.377	8.215
Moyenne mensuelle 1929.....	11.599	1.167	11.633	15.991	8.382
1929 Août.....	11.692	1.424	12.231	13.903	4.413
Septembre.....	12.039	1.295	11.280	13.312	5.853
Octobre.....	15.139	1.622	12.159	17.383	20.146
Novembre.....	11.316	1.593	8.966	13.985	18.450
Décembre.....	11.821	1.683	8.609	14.380	15.005
1930 Janvier.....	11.644	1.556	9.696	15.915	11.121
Février.....	10.155	1.371	8.397	14.581	6.532
Mars.....	9.357	1.231	9.274	15.240	3.646
Avril.....	9.900	993	10.770	14.732	3.525
Mai.....	10.376	1.060	12.185	17.195	3.298
Juin.....	8.245	810	10.767	17.937	2.264
Juillet.....	10.519	1.145	13.018	23.168	3.558
Août.....	8.535	1.170	9.491	18.459	3.705
Septembre.....	9.024	1.201	8.441	21.463	5.812
Octobre.....	10.778	1.413	9.318	25.179	14.920

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE			
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge	Tonnage moyen tonnes de jauge	Nombre de navires			Nombre de bateaux	Capacité en milliers de stères	Nombre de bateaux	Capacité en milliers de stères
				chargés	sur lest	Ensemb.				
1928 Moyenne mensuelle	944	1.967	2.091	801	138	939	3.624	1.013	3.589	993
1929 Moyenne mensuelle	965	2.027	2.101	808	161	969	3.495	1.051	3.457	1.026
1929 Septembre	1.014	2.112	2.082	828	168	996	3.783	1.114	3.581	1.066
Octobre	981	2.060	2.100	842	168	1.010	4.132	1.253	4.126	1.137
Novembre	939	1.983	2.112	760	162	922	3.676	1.089	3.694	1.115
Décembre	935	2.073	2.219	790	168	958	3.624	1.119	3.489	1.024
1930 Janvier	1.007	2.092	2.077	818	161	979	3.779	1.156	3.800	1.191
Février	863	1.780	2.063	759	116	875	3.320	1.018	3.307	1.011
Mars	940	1.996	2.123	796	133	929	3.748	1.113	3.616	1.039
Avril	846	1.760	2.075	745	130	875	3.493	1.057	3.487	1.036
Mai	943	2.093	2.221	806	136	942	3.609	1.036	3.781	1.097
Juin	904	1.976	2.185	729	145	874	3.469	974	3.435	957
Juillet	919	1.997	2.173	761	168	929	3.760	1.053	3.714	1.017
Août	920	1.977	2.149	783	147	930	3.989	1.148	3.925	1.124
Septembre	907	1.978	2.184	727	154	881	3.957	1.118	3.755	1.057
Octobre	978	2.041	2.086	826	183	1.009	3.943	1.170	3.878	1.101
Novembre	885	1.850	2.090	714	140	854				

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge
1928 Moyenne mensuelle	218	188	218	188
1929 Moyenne mensuelle	240	244	240	244
1929 Août	267	283	277	295
Septembre	255	268	241	261
Octobre	297	303	286	290
Novembre	266	280	275	280
Décembre	226	220	228	227
1930 Janvier	263	277	266	279
Février	231	246	226	236
Mars	281	278	280	289
Avril	219	232	224	232
Mai	243	258	242	255
Juin	204	248	199	240
Juillet	222	255	222	251
Août	230	244	228	246
Septembre	204	214	200	209
Octobre	200	182	197	182

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »).

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1928	3.284	2.007	3.970	9.261	—
Année 1929	3.439	2.305	4.092	9.836	—
1929 Août	312	214	352	878	6.523
Septembre	254	193	326	773	7.295
Octobre	317	216	380	913	8.208
Novembre	304	197	318	819	9.028
Décembre	276	211	322	808	9.836
1930 Janvier	349	205	299	854	854
Février	246	192	244	682	1.536
Mars	252	195	279	726	2.262
Avril	312	213	258	783	3.044
Mai	294	200	290	784	3.828
Juin	204	193	231	628	4.456
Juillet	294	192	215	701	5.157
Août	171	189	193	554	5.711
Septembre	143	195	212	550	6.261
Octobre	216	201	235	652	6.913

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 octobre 1930 pour les exercices 1929 et 1930.

(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

	Exercice 1929		Exercice 1930		Octobre 1930	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 ^{es})	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (10/12 ^{es})	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1929	l'exerc. 1930
I. Contributions directes	3.673	2.821	1.415	2.500	60	156
II. Douanes et accises	2.320	1.874	1.948	1.841	—	201
dont douanes	1.319	1.000	1.145	1.108	—	113
accises	836	745	658	604	—	73
III. Enregistrement	4.091	3.333	2.443	2.583	—	235
dont enregistrement et transcr. .	971	720	551	792	—	50
successions	430	270	406	167	—	45
timbre, taxe de transm.	2.644	2.307	1.454	1.592	—	136
Total	10.083	8.028	5.810	6.925	60	592
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires	+ 2.055		— 1.115			

NOTE : L'exercice fiscal commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres, pour cette catégorie d'impôts, ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

En milliers de francs.

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1928	1.576.152	985.534	590.618	4.170.009	4.574.834
Année 1929	2.201.367	1.135.723	1.065.644	5.433.063	4.753.157
1929 Août	173.428	101.881	71.547	4.833.173	
Septembre	171.626	92.031	79.595	4.912.768	
Octobre	199.089	96.708	102.381	5.015.149	
Novembre	201.375	88.006	113.369	5.128.518	
Décembre	229.882	122.747	107.135	5.433.063	
1930 Janvier	352.276	102.649	249.627	5.682.689	
Février	268.981	102.380	166.601	5.849.290	
Mars	261.976	114.685	147.291	5.996.581	
Avril	261.246	114.112	147.134	6.143.715	
Mai	287.026	118.670	168.356	6.312.071	
Juin	243.213 (3)	112.960 (3)	130.253 (3)	6.432.338 (3)	
Juillet	299.438 (3)	115.158 (3)	184.280 (3)	6.616.618 (3)	
Août	238.747 (3)	111.663 (3)	127.084 (3)	6.743.702 (3)	
Septembre	257.110 (3)	113.662 (3)	143.448 (3)	6.887.150 (3)	
Octobre	306.076 (3)	118.793 (3)	187.283 (3)	7.074.433 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ont été rectifiés de manière à ne plus donner dorénavant que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1928 et 1929 et celui de décembre 1929 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1928 2 janvier	84/11	23.810,16	26 7/16	667,83	35,65
1929 1 ^{er} janvier	84/11 1/4	23.806,79	26 3/8	665,99	35,75
1929 1 ^{er} octobre	84/11	23.807,10	23 5/16	588,82	40,43
» 1 ^{er} novembre	84/11 1/2	23.811,61	22 15/16	579,17	41,11
» 2 nd décembre	84/11 1/2	23.809,56	22 1/2	568,07	41,91
1930 1 ^{er} janvier	84/11 1/4	23.802,01	21 1/2	542,79	43,85
» 3 rd février	84/11 1/2	23.847,46	20 3/16	510,50	46,71
» 3 rd mars	84/11 1/2	23.823,90	18 15/16	478,42	49,80
» 1 ^{er} avril	84/10 1/2	23.786,89	19 7/16	490,77	48,47
» 1 ^{er} mai	84/11	23.774,34	19 1/2	491,84	48,34
» 2 nd juin	84/11 1/2	23.772,34	17 3/16	433,27	54,87
» 1 ^{er} juillet	85/0 5/8	23.798,63	15 11/16	395,46	60,18
» 1 ^{er} août	84/11 7/8	23.776,14	16	403,25	58,96
» 1 ^{er} septembre	85/0	23.800,06	16 7/16	414,64	57,40
» 1 ^{er} octobre	84/11 3/4	23.793,20	16 3/8	413,05	57,60
» 3 rd novembre	85/0 1/4	23.810,33	16 3/4	422,60	56,34
» 1 ^{er} décembre	85/1 3/8	23.822,91	16 1/4	409,75	58,14

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.

(2) L'once troy = 31,103496 grammes.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

AOTIF	30-12-1913	5-12-1929	20-11-1930	27-11-1930	4-12-1930
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	5.505.928	6.484.376	6.485.353	6.485.773
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.732.068	4.519.179	4.477.709	4.478.600
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	4.009.818	3.685.224	3.740.000	3.716.952
Avances sur fonds publics	57.901	196.237	159.045	157.003	196.158
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.701.455	1.559.610	1.559.840	1.660.377
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	13.480.236	15.655.419	15.783.418	15.860.338
Comptes courants particuliers	88.333	291.713	717.886	686.450	426.276
Comptes courants du Trésor	14.541	358.402	94.151	8.507	208.606
Total des engagements à vue	1.152.636	14.130.351	16.467.456	16.478.375	16.495.220
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	58,30 %	66,82 %	66,63 %	66,47 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	6,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent », billon et divers.

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

DATES	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1928	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.105	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
Année 1929	4.946.219	2.563.085	3.775.451	226.722	1.719.651	12.679.167	433.613	147.377	13.260.157
1929 Septembre	5.107.562	2.753.143	3.766.449	230.808	1.714.538	13.172.549	298.093	144.767	13.615.409
Octobre	5.129.800	2.811.878	4.031.855	254.170	1.714.726	13.440.039	377.083	146.607	13.963.729
Novembre	5.375.653	2.830.683	4.052.833	208.062	1.711.275	13.462.758	515.500	196.123	14.174.381
Décembre	5.682.355	2.813.641	3.997.407	172.360	1.694.489	13.401.947	718.889	218.916	14.339.752
1930 Janvier	5.878.022	2.857.420	4.126.151	179.796	1.624.180	13.804.218	723.859	173.402	14.701.479
Février	5.890.205	2.672.068	3.976.362	190.632	1.548.456	13.842.391	419.717	85.535	14.347.643
Mars	5.900.723	2.729.438	4.085.408	184.369	1.545.281	13.945.359	489.838	79.276	14.514.473
Avril	5.913.324	3.062.046	4.167.508	198.821	1.565.095	14.428.665	364.730	170.962	14.964.357
Mai	5.985.079	3.310.997	4.108.575	171.832	1.575.097	14.525.520	541.341	123.431	15.190.293
Juin	6.004.375	3.588.253	3.930.356	172.272	1.547.650	14.537.136	621.044	104.127	15.262.308
Juillet	6.011.860	3.969.382	3.867.629	173.268	1.552.187	15.079.420	479.872	93.545	15.652.837
Août	6.043.262	4.319.149	3.860.264	164.095	1.554.663	15.288.213	678.231	79.143	16.045.587
Septembre	6.096.740	4.385.405	3.719.655	155.108	1.555.328	15.324.437	620.606	59.650	16.004.693
Octobre	6.444.353	4.348.416	3.712.743	154.569	1.557.775	15.630.252	577.044	91.666	16.298.962
Novembre	6.480.318	4.494.574	3.687.652	166.679	1.569.814	15.737.209	637.328	78.951	16.453.488

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF.

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF.

	Au		Au			Au		Au		
	31 octobre 1930		30 novembre 1930			31 octobre 1930		30 novembre 1930		
		P. c.		P. c.		P. c.		P. c.		
I. Encaisse :					I. Capital :					
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	4.628	0,3	4.279	0,2	Capital autorisé .200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000		
II. Fonds à vue placés à intérêts	28.931	1,6	71.393	3,8	Capital émis	410.250		410.250		
III. Portefeuille réescomptable (au prix d'achat) :					Actions libérées de 25 p. c.		102.563	5,7	102.563	5,5
1° Effets de commerce et acceptations de banque	224.065	12,6	239.983	12,8	II. Dépôts à long terme :					
2° Bons du Trésor	166.548	9,3	170.766	9,1	1° Compte de Trust des annuités	154.510	8,7	154.499	8,2	
	391.513		410.749		2° Dépôt du gouvernement allemand.....	80.008	4,5	80.002	4,3	
IV. Fonds à terme placés à intérêts :					3° Fonds de garantie du gouvernement français	68.728	3,8	68.679	3,7	
1° A trois mois au maximum	999.134	56,0	1.050.809	56,0		303.246		303.180		
2° De trois à six mois au maximum	156.847	8,8	134.411	7,2	III. Dépôts à court terme :					
	1.155.981		1.185.220		1° De trois mois à six mois au maximum :					
V. Placements divers (au prix d'achat) :					a) Banques centrales pour leur compte ..	103.626	5,8	15.555	0,8	
1° A deux ans d'échéance au maximum....	190.815	10,7	190.505	10,2	b) Banques centrales pour le compte d'autres déposants.....	143	0,0	—	—	
2° A plus de deux ans d'échéance	1.049	0,1	524	0,0		103.769		15.555		
	191.864		191.029		2° A trois mois au maximum :					
VI. Autres actifs	11.311	0,6	13.556	0,7	a) Banques centrales pour leur compte ..	361.566	20,3	481.844	25,7	
					b) Banques centrales pour le compte d'autres déposants.....	697.635	39,1	665.033	35,4	
TOTAL.....	1.784.228	100	1.876.226	100	IV. Dépôts à vue :					
					a) Banques centrales pour leur compte	74.815	4,2	99.700	5,3	
					b) Banques centrales pour le compte d'autres déposants.....	128.411	7,2	193.228	10,3	
					c) Autres déposants	116	0,0	119	0,0	
						203.342		293.047		
					V. Postes divers	12.707	0,7	15.004	0,8	
					TOTAL.....	1.784.228	100	1.876.226	100	

Dans cette situation ne sont pas compris les fonds reçus pour le service des Emprunts internationaux, au sujet desquels des états séparés seront publiés à intervalles réguliers.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (en milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse métallique (or et argent) (1)	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle.....	507.623	371.236		63.735	27.089	823.035	107.457	54.55
1929 Moyenne annuelle.....	544.912	237.410	135.510	62.402	34.404	859.997	106.241	56.40
1929 Septembre.....7	539.606	211.824	146.325	63.863	34.895	863.874	60.354	57.15
Octobre.....7	562.273	233.964	139.598	63.301	33.965	909.257	78.565	56.92
Novembre.....7	560.797	282.768	123.260	66.630	23.796	907.124	99.470	55.71
Décembre.....7	588.854	293.421	106.426	62.944	18.728	898.958	123.447	57.60
1930 Janvier.....7	618.194	355.765	120.656	69.760	28.683	912.310	245.549	53.39
Février.....7	564.027	365.248	92.343	41.976	17.023	849.171	200.269	55.65
Mars.....7	581.359	344.968	77.690	43.964	19.223	864.909	157.774	56.85
Avril.....7	(1) 560.995	344.313	40.151	45.486	21.312	885.922	108.069	56.41
Mai.....7	578.789	371.389	36.285	48.783	27.629	877.567	189.849	54.22
Juin.....7	578.834	367.066	33.509	43.669	24.950	876.626	185.297	54.51
Juillet.....7	578.900	300.050	41.237	54.323	28.687	895.035	144.245	55.70
Août.....7	610.177	332.191	34.322	40.621	28.867	900.704	183.400	56.28
Septembre.....6	639.585	342.326	70.123	36.501	24.335	923.983	229.314	56.46
Octobre.....7	639.690	334.439	25.332	40.532	30.790	944.641	181.709	56.79
Novembre.....7	671.926	346.612	22.853	37.518	25.769	955.651	202.812	58.—

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ % depuis le 11 juillet 1930.
précédent : 3 %, depuis le 3 avril 1930.

(1) Depuis le 1^{er} avril 1930, l'argent n'est plus compris dans l'encaisse servant de couverture.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (en milliers de zloty).

DATES	Encaisse métallique	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle.....	581.052	546.192	205.335	559.835	63.520	1.128.925	604.368	65.03
1929 Moyenne annuelle.....	643.791	461.735	106.147	697.518	81.566	1.254.561	515.905	62.44
1929 Septembre.....10	652.776	428.564	88.316	702.322	75.820	1.293.007	454.697	61.87
Octobre.....10	675.433	422.846	90.832	719.791	76.163	1.310.263	465.425	61.85
Novembre.....10	684.692	414.080	95.731	736.582	76.017	1.310.416	479.432	61.39
Décembre.....10	684.883	422.802	98.359	699.682	74.984	1.285.837	479.250	62.70
1930 Janvier.....10	700.592	400.643	106.338	684.711	74.160	1.215.102	538.314	62.81
Février.....10	700.953	367.545	99.953	676.126	70.884	1.208.149	483.800	63.15
Mars.....10	701.110	339.986	109.345	636.498	69.362	1.244.124	451.760	61.39
Avril.....10	702.031	299.071	113.885	608.803	71.570	1.278.465	338.185	61.92
Mai.....10	702.234	297.825	118.243	593.137	70.745	1.255.861	354.376	62.11
Juin.....10	702.459	266.946	113.994	573.752	71.608	1.260.346	307.918	61.81
Juillet.....10	703.036	246.054	109.986	585.087	74.037	1.283.043	293.480	60.97
Août.....10	703.278	221.876	109.406	602.731	75.102	1.288.244	265.788	59.53
Septembre.....10	703.472	211.079	117.898	633.913	73.336	1.301.345	272.070	58.13
Octobre.....10	561.912	297.110	117.313	720.330	73.893	1.336.499	205.907	55.69
Novembre.....10	582.000	305.624	121.310	686.266	75.482	1.311.831	259.755	55.21

Taux d'escompte { actuel : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.
précédent : 6,50 %, depuis le 13 juin 1930.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (en milliers de \$).

DATES	Reserve « or »	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées Trésor et particuliers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle.....	2.673.320	149.261	829.138	325.763	290.517	1.652.284	2.410.638	69,5
1929 Moyenne annuelle.....	2.855.410	162.748	942.725	243.127	205.293	1.766.743	2.419.011	72,1
1929 Septembre..... 4	2.943.368	172.829	1.046.016	182.916	148.980	1.883.267	2.374.006	73,2
Octobre..... 9	3.012.227	149.448	857.306	333.151	140.758	1.860.300	2.387.408	74,4
Novembre..... 6	3.019.994	151.727	990.880	530.374	292.749	1.918.327	2.623.700	69,8
Décembre..... 4	2.992.966	145.782	872.310	256.518	355.144	1.938.470	2.452.683	71,5
1930 Janvier..... 8	2.929.347	175.783	567.615	319.167	484.842	1.836.854	2.422.299	72,9
Février..... 5	2.976.583	199.872	361.422	295.791	477.844	1.683.481	2.389.301	78,0
Mars..... 5	2.995.523	188.436	308.616	271.202	486.145	1.641.426	2.349.108	79,8
Avril..... 9	3.037.281	184.069	226.104	267.002	527.296	1.558.305	2.395.476	81,5
Mai..... 7	3.068.169	173.955	237.448	175.203	527.844	1.492.994	2.413.009	83,0
Juin..... 4	3.000.579	164.710	239.728	189.240	543.834	1.457.317	2.464.519	82,2
Juillet..... 9	3.018.131	159.635	236.315	148.945	590.580	1.406.600	2.481.113	81,7
Août..... 6	2.961.178	165.631	205.923	133.571	576.224	1.338.774	2.423.406	83,1
Septembre..... 3	2.934.588	151.650	231.260	170.395	602.044	1.367.619	2.453.996	80,8
Octobre..... 8	2.976.528	149.625	173.166	211.023	600.439	1.365.398	2.466.112	81,6
Novembre..... 5	2.999.392	146.174	212.767	185.602	601.531	1.366.554	2.479.345	81,8

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 2,50 %, depuis le 20 juin 1930.
précédent : 3 %, depuis le 2 mai 1930.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (en milliers de Lit.).

DATES	Encaisse-or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissement.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	4.858.632	7.035.627	3.161.632	1.208.171	165.172	17.154.051	557.604	2.791.016	58,01
1929 Moyenne annuelle	5.137.746	5.179.544	3.741.002	1.429.608	198.251	16.496.081	467.724	1.663.627	55,39
1929 Septembre... 10	5.159.221	5.007.309	3.732.294	1.475.593	187.975	16.629.325	417.685	1.433.501	55,01
Octobre... 10	5.179.346	5.120.649	3.749.440	1.366.481	206.119	16.807.123	443.446	1.365.535	55,33
Novembre... 10	5.179.464	5.296.190	3.871.029	1.469.925	204.971	16.831.563	382.400	1.387.655	56,31
Décembre... 10	5.189.381	5.166.985	3.863.530	1.182.196	181.604	16.593.218	403.220	1.361.642	56,41
1930 Janvier... 10	5.189.427	5.019.280	4.003.721	1.095.594	163.352	16.608.163	512.755	1.453.071	55,26
Février... 10	5.189.737	4.884.530	3.414.339	980.946	138.121	16.085.555	419.529	1.673.936	55,42
Mars... 10	5.190.289	4.929.043	3.070.541	1.345.110	214.855	15.924.881	389.031	1.600.224	56,81
Avril... 10	5.201.877	4.925.873	2.967.790	1.681.738	169.914	16.093.684	305.223	1.368.340	56,91
Mai... 10	5.203.618	5.079.613	2.911.812	1.181.956	120.871	15.852.890	326.615	1.372.747	58,59
Juin... 10	5.205.666	5.024.657	2.791.900	963.493	118.488	15.786.618	354.718	1.390.303	58,35
Juillet... 10	5.207.713	4.944.176	2.805.007	1.071.457	238.398	15.867.300	417.415	1.429.837	57,21
Août... 10	5.224.276	5.059.567	2.755.632	950.021	147.428	16.143.247	369.993	1.561.048	56,88
Septembre... 10	5.232.090	5.070.383	2.774.948	1.072.554	222.691	16.031.052	377.715	1.518.739	57,46
Octobre... 10	5.290.746	4.897.209	2.799.698	1.146.472	142.547	16.074.764	386.080	1.552.093	56,56
Novembre... 10	5.292.759	4.740.941	2.767.782	1.520.245	270.147	15.724.028	382.612	1.428.431	57,22

Taux d'escompte { actuel : 5,50 %, depuis le 19 mai 1930.
précédent : 6 %, depuis le 24 avril 1930.